



Hydro-Québec présente pour l'ensemble de ses abonnés une demande de hausse de tarif moyenne de 3,4%

Hydro-Québec a fait valoir dernièrement en conférence de presse que pour demeurer concurrentielle par rapport aux autres formes d'énergie tout en obtenant les revenus nécessaires à son équilibre financier, elle limitait sa demande de hausse de tarif à 3,4% pour l'ensemble des catégories d'abonnés. Pour la catégorie des abonnés domestiques, l'augmentation moyenne sera de 3% et pour la catégorie des abonnés commerciaux et industriels, elle sera de 4,1% en moyenne. En pratique aucun abonné ne subira d'augmentation supérieure à 5,9%.

Cette hausse générale moyenne de 3,4% la plus faible depuis la crise du pétrole de 1973, générera pour Hydro-Québec des revenus additionnels de 97,8 millions de dollars.

Les abonnés domestiques

Les pourcentages proposés d'augmentation des tarifs varient selon les catégories d'abonnés. Ainsi, pour les quelque 2,2 millions d'abonnés domestiques, l'augmentation moyenne proposée n'est que de 3%, principalement à cause du gel du prix de la dernière tranche du tarif, soit celle qui équivaut au chauffage. En effet, le prix de la dernière tranche de consommation est gelé à 3,62¢/KWH. Quant à la redevance et au prix de la première tranche, ils sont augmentés d'un taux voisin de celui de l'indice des prix à la consommation prévu pour 1984. Le prix de la première tranche revient à 3,06¢/KWH. Cette mesure tarifaire aura pour effet de geler le coût du chauffage de l'électricité au même niveau qu'en 1983.

Le tarif d'usage général de petite puissance est majoré d'un taux moyen de 3,4%. Environ 250 000 abonnés sont assujettis à ce tarif.

Quant aux tarifs de moyenne et de grande puissance qui s'appliquent à

près de 9 000 abonnés, l'augmentation prévue est de 4,8% et de 4,2% respectivement.

Tarifs du bi-énergie

Au début de 1984, un tarif bi-énergie sera appliqué aux immeubles d'habitation collective équipés d'un système bi-énergie dont la puissance installée est supérieure à 30 kilowatts et inférieure à 100 kilowatts. Ce tarif vise à accorder un avantage concurrentiel de 15% aux abonnés ayant opté pour un système de chauffage bi-énergie plutôt que d'utiliser uniquement le mazout léger aux fins du chauffage.

A partir de 1984, les abonnés qui opteront pour un système de chauffage bi-énergie dont la puissance installée est de 100 KW et plus, se verront appliquer un tarif qui leur procurera un avantage concurrentiel de 20% par rapport au mazout léger.

Ces deux tarifs font partie des programmes commerciaux qui seront offerts aux abonnés en janvier prochain.

Rabais tarifaires

Le programme de rabais tarifaires visant à améliorer les investissements in-

dustriels est prolongé. Ainsi les bénéficiaires de ce programme profiteront d'un rabais de 50% sur leur facture d'électricité pour deux années additionnelles.

Stations d'épuration des eaux usées

Le 1er février 1984, un tarif spécial sera mis en vigueur à l'intention exclusive des municipalités et des communautés urbaines qui se sont dotées ou se doteront de stations d'épuration des eaux usées. Il existe présentement au Québec environ 200 stations d'épuration des eaux usées dans le secteur municipal et les prévisions du ministère de l'Environnement porteraient ce nombre à près de 1 000 au cours des prochaines années.

Comme l'électricité représente une part importante des coûts d'exploitation de ces stations d'épuration, Hydro-Québec est heureuse de collaborer à l'effort collectif d'assainissement des eaux usées par la mise en vigueur d'un tarif qui permettra d'alléger la facture d'électricité de ces abonnés d'une façon significative jusqu'en 1991.

Le 15 décembre prochain

Début du procès des travailleurs forestiers des sociétés d'exploitation de la région

C'est au Palais de Justice de Montréal que débutera le 15 décembre prochain le procès des travailleurs forestiers des sociétés d'exploitation des ressources de la Métis, de la Neigette et de la Vallée dont l'accessibilité à l'assurance-chômage est contestée par le Ministère du Revenu du Canada et ce, parce qu'ils auraient travaillé sur leurs propres boisés.

Cette fois-ci, c'est la Cour d'Appel Fédérale qui entendra la cause. On se souvient que le 20 décembre 1981, le juge Raymond Décary avait donné

raison aux travailleurs des organismes de gestion en commun au terme d'un procès marathon. Toutefois, le Ministère du Revenu du Canada devait par la suite interjeter appel de cette décision.

Cette cause est primordiale pour la consolidation du programme actuel d'aménagement de la forêt privée et la création d'emplois en milieu rural par les organismes de gestion en commun.

C'est Me Maurice Drapeau qui défendra une fois de plus les travailleurs et les organismes impliqués dans cette affaire.

"POUR VOUS LES PARENTS"

HALTE GARDERIE (CHEZ ZOÉ) DU 24 NOV. AU 24 DÉC.

HEURES: Jeudi, 13h30 à 16h30 Vendredi, 13h30 à 16h30 Samedi, 10h00 à 12h00
18h30 à 20h30 18h30 à 20h30 13h30 à 16h30

Une commandite de: Steinberg - Laval

Hé! Les jeunes

Venez déjeuner avec le Père Noël

Samedi le 17 décembre 1983 de 8h30 à 10h00

Animation avec le clown Zoé, l'organiste Gilles Plourde sur orgue "BALDWIN"

Système de son: une commandite du Centre Musical

BALLONS

TIRAGE DE CADEAUX OFFERTS PAR:

- Peoples • Musique Janelle • Le Charolais

PRIX SPÉCIAL

99¢

Le tout se déroulera au restaurant

Le Charolais

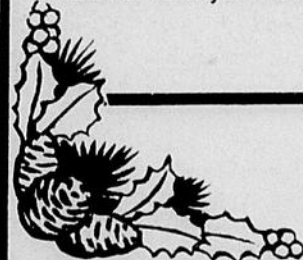
FAITES PHOTOGRAPHER VOS ENFANTS POUR SEULEMENT

2⁰⁰

HEURES D'OUVERTURE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Veuillez prendre note que les heures d'ouverture de la Grande Place durant la période des fêtes, seront les suivantes:

- Du 12 au 23 décembre inclusivement, les magasins seront ouverts jusqu'à 21h00 tous les soirs de la semaine
- Samedi le 24 décembre: ouverts jusqu'à 18h00
- Lundi le 26 décembre: ouverts de 13h00 à 17h30
- Du 27 au 30 décembre: heures normales
- Samedi le 31 décembre: ouverts jusqu'à 18h00
- Lundi le 2 janvier: ouverts de 13h00 à 17h30



Tas qu'à trotter du bon côté

CENTRE COMMERCIAL
LA GRANDE PLACE

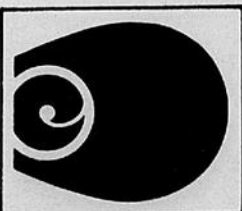


QUOI OFFRIR?

Une dentelle, un duvet, un ensemble édredon, et pourquoi pas un décor complet?

ENEZ RENCONTRER NOS SPÉCIALISTES:

L OUISE
AURENCE
UCETTE



Evolution Décor inc.

84 ST-GERMAIN OUEST
RIMOUSKI
722-8211

SERVICE À DOMICILE
GRATUIT



JEAN BRISSON

DU LUNDI
AU VENDREDI
DE 6H45 À 9H00
SUR LES ONDES DE

CKLE-FM
96.5
LA RADIO COMMUNAUTAIRE DU BAS-SAINT-LAURENT INC.

La semaine dernière je parlais avec Madame Côté (notre députée fédérale) et je lui ai demandé ses commantaires, sur le rapport qui fait état de pratiques douteuses et possiblement dangereuses dans les restaurants et cafétérias du Parlement, à Ottawa. "Vous n'étiez pas au courant?" Le rapport est présentement à l'étude devant un comité des Communes.

Le rapport souligne que l'hygiène dans les restaurants soit un grave problème et que des cas d'empoisonnement alimentaire ne soient pas rares. D'après Eva les parlementaires eux-mêmes ne semblent pas s'étonner tellement si on en juge par les réactions des ministres de la Santé et de la Consommation, Monique Bégin et Judy Erola. Madame Bégin a confié à Madame Côté "qu'elle est en excellente santé bien qu'elle prenne ses repas aux restaurants du Parlement". Quant à Madame Erola, elle a déclaré de ne pas être au courant du rapport, mais qu'il n'y avait pas lieu de partie en peur.

Les constatations étaient les suivantes: Des sandwiches peuvent rester sur les comptoirs de un à deux jours. Des steaks, du poulet et des homards partiellement cuits sont laissés dans des contenants non couverts pendant de longues périodes. Il arrive parfois que des écailles de peinture tombe des plafonds ou des murs dans les aliments. Les employés fument régulièrement tout en préparant les aliments.

Le rapport fait aussi état de nombreuses irrégularités: Des nappes en toile d'une valeur de 65 mille dollars sont disparues. On dispose d'une réserve de couteaux à dessert datant de 105 ans, mais ils ne sont pas utilisés parce que ce modèle est jugé démodé.

Les pratiques de prix varient énormément: un appétitif coûtera 75 cents un jour et le même appétitif coûtera jusqu'à huit dollars 25 un autre jour. Les club sandwiches au bacon contiennent trois tranches le lundi et cinq le mardi.

Le rapport note également que non seulement le personnel des restaurants y est trop nombreux, mais que les employés ont droit à six pauses-café d'un quart d'heure par jour, sans compter deux périodes de 30 minutes pour y prendre leurs repas. Fait à signaler: un nouveau directeur de la restauration au Parlement vient d'être embauché... et paraît-il, c'est un bon libéral.

Plus de 400 personnes étaient au rendez-vous

pour témoigner leur estime et considération au Docteur George-Henri Gagnon. Cet homme contesté mais franc loyal et dévoué comme pas un a décidé de relever un autre défi. Il nous quittera avec sa petite famille après les fêtes. A ce Docteur ami, nos meilleurs vœux de santé et de succès.

Un million 280 mille personnes étaient à la recherche d'un emploi en novembre, au pays. Il s'agit d'une hausse de 43 mille par rapport à octobre. Le taux de chômage est toutefois demeuré inchangé en novembre à onze virgule un pour cent. Statistiques Canada affirme que le nombre d'emplois s'est accru de 25 mille le mois dernier, ce qui constitue un revirement de situation remarquable puisqu'en octobre, on avait accusé une perte de 25 mille emplois. Il s'agissait alors de la première diminution du nombre d'emplois depuis novembre 1982.

Les rendez-vous du Père Noël à la TV tirent à leur fin. Une dame m'a donné un coup de fil à la maison pour me dire qu'elle trouvait ça complètement ridicule en 83 de faire croire encore aux enfants à l'existence du Père Noël.

Saviez-vous qu'aux Etats-Unis, une loi punissait d'une amende de cent dollars tout adulte qui aurait fait croire à un enfant



Réal-Jean Coutu, le nouveau chef de pupitre à CFER-TV est un "bourreau de travail". Sans avoir la diction d'un Bernard Derome, il ne mâche jamais ses mots. Dans tous les dossiers qu'il touche il préfère toujours mettre les points sur les "i" que sur les "os".

que le Père Noël n'existait pas. Un quotidien de New-York, le "Sun", certifiait officiellement l'existence du Père Noël aux termes d'un communiqué que reproduisait de nombreux autres journaux.

Le communiqué se lisait comme suit: Le Père Noël existe aussi certainement que l'amour, la générosité et le dévouement. Ne pas croire au Père Noël, ce serait comme si on ne croyait pas aux fêtes. Les choses les plus réelles de ce monde sont celles que ni les enfants ni les grandes personnes ne peuvent voir".

De passage à Rimouski j'ai serré la main de Yvon Bureau le nouvel attaché de presse du Ministre des Pêches et Océans. Yvon est un ancien de la radio. Il connaît bien le domaine des communications et sera un conseiller précieux pour M. Pierre De Banné. Le "bureau" d'Yvon est à Ottawa.

Inimaginable! Environ 300 mille personnes au Québec ne savent ni lire ni écrire, tandis qu'un Québécois sur six arrive à peine à se débrouiller. C'est en rappelant ces chiffres désastreux qu'une trentaine de groupes d'éducation populaire veulent attirer l'attention du gouvernement Lévesque, responsable de leur financement. Depuis deux ans, le ministère de l'Éducation a restreint les subventions, alors que la commission Jean sur la formation des adultes a lancé un cri d'alarme et demandé au ministère d'investir plusieurs millions dans une campagne d'alphabétisation. C'est dans les centres urbains, chez les 15 ans et plus et chez ceux qui vivent sous le seuil de la pauvreté, qu'on trouve le plus grand nombre d'analphabètes.

Un spécialiste rimouskois dans le domaine du vêtement pour homme, sera en mesure au début de janvier d'offrir un caleçon pour homme qui fera jaser "les femmes". Ces caleçons

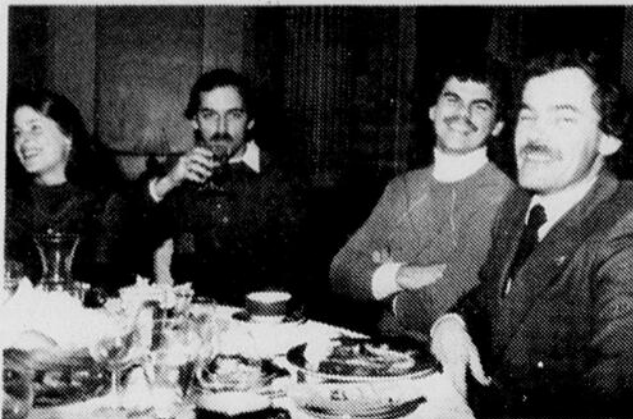
assureront, selon leur fabricant, un haut rendement sexuel aux hommes qui les porteront. Le secret de ces caleçons miracles serait une poche stratégique qui, selon le fabricant, maintiendrait les organes sexuels masculins à une température idéale et dans des conditions optimales.

Toujours selon le fabricant, les médecins recommanderont tout particulièrement ces caleçons aux conducteurs, aux motards et à tous ceux qui travaillent assis. Outre le haut rendement sexuel qu'ils facilitent, ces caleçons, protègent les organes sexuels de toute ma-

ladies vénérienne et même de l'éjaculation précoce. Encore des "HOM"?

J'ai parcouru presque tous les magasins de la ville pour trouver "Bout d'chou", mais peine perdue. Chez Peoples de la Grande place on m'a dit peut-être que nous en recevrons une certaine dans la dernière semaine de Noël mais... c'est pas certain.

Bout d'chou est cette poupée qui provoque des réactions pour moins stupéfiante, particulièrement en Ontario, où la police a dû intervenir à plu-



Autour d'une table au Café du Parlement de Québec Marie-France Lahaie, relationniste à la Fédération des Caisses Pop., Jean-François Roy, journaliste à CFLP, Bernard Lepage, journaliste au sport à Radio-Canada, et Alain Marcoux député-ministre parlaient de "victoire morale".

sieurs endroits pour disperser les consommateurs qui se ruaient sur le jouet. Bout d'chou est mise en marché par "Coleco Canada" de Montréal. Le caractère exceptionnel de cette poupée est qu'il n'y en a pas deux semblables. Chacune a des documents d'adoption, un certificat de naissance, ainsi que des détails sur ses goûts et ses habitudes.

Connaissez-vous Michel Cadrin? Après avoir été copropriétaire d'une douzaine de pharmacies dans notre région, en juin 82 cet homme achetait les 5 phar-

macies Brunet de Québec. Trois mois plus tard il achetait les 16 agences de Voyages en Liberté et en juin 83 il devenait propriétaire des PHARMAPRIX de Rimouski et Rivière-du-Loup qui sont devenues par la suite des pharmacies Brunet. Dans le domaine des affaires ce Michel Cadrin a vraiment la bonne "prescription".

L'Association des consommateurs reproche au gouvernement fédéral de tolérer le fouillis dans la conversion au système métrique. L'Association dit avoir appuyé la conversion métrique en espérant par exemple que les emballages seraient plus logiques et plus simples. Or le groupe trouve que c'est plutôt le contraire qui se produit: le consommateur se retrouve avec le pire système au monde un système impérial avec des mesures métriques.

On donne l'exemple du café qui se vend en paquets de 369 grammes, au lieu de 400 ou 500 grammes, ce qui éviterait toute confusion.

Qui se confie au bavard et prête au prodige retrouve son secret partout et son argent nulle part.

La promenade de la Grande Place sera ouverte dimanche le 18 décembre de 11h00 à 17h00 pour le

BRUNCH AVEC LE PÈRE NOËL

DE 11H00 À 14H00

UN COCKTAIL SERA SERVI AUX 100 PREMIÈRES PERSONNES



MENU

- Jus assortis - Fruits frais
- Croissants - Rôties
- Oeufs brouillés, bouillis
- Saucisses - Bacon - Jambon
- Cretons maison
- Fèves au lard
- Tourtière - Cipaille
- Salades assorties
- Viandes froides assorties
- Desserts
- Breuvages

LE TOUT VOUS SERA SERVI PAR LE RESTAURANT LE CHAROLAIS. CAROL CASTONGUAY, CHEF CUISINIER

PRIX: - Adultes: 4,95\$
- Enfants moins de 12 ans: 3,25\$
- Age d'Or: 10% de réduction sur présentation de la carte de l'Age d'Or.

"Tas qu'à trotter du bon côté"

LA GRANDE PLACE

Les arbres de Noël

Prenons soins de nos arbres

L'arbre de Noël est une tradition bien établie dans notre pays. Cette coutume, de posséder un arbre dans la maison durant la période de Noël, remonte au début du huitième siècle. Elle nous vient d'Allemagne. En Amérique du Nord, nous employons surtout le sapin baumier, mais aussi le sapin de Douglas, le pin et l'épinette. La coutume est très répandue et l'arbre est maintenant employé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cette forte augmentation d'arbres de Noël occasionne à certains endroits des dommages aux forêts publiques et privées. Gardez à l'esprit que les jeunes arbres sont nécessaires pour assurer un revenu futur à la population en plus de garantir le fonctionnement des usines.

Si vous devez abattre votre arbre, obtenez le consentement du propriétaire. Coupez soi-même un arbre sur une propriété privée ou publique peut constituer une infraction à la loi. Faites le choix de votre arbre avant de l'abattre. Inspectez les environs, choisissez puis après, seulement, coupez. En vous éloignant de l'arbre vous pourrez mieux apprécier sa forme, l'espacement des branches, sa hauteur... Coupez votre arbre tôt en décembre, avant les neiges, le choix et l'abattage en seront facilités. Si vous prenez en considération le temps et le transport, vous conviendrez qu'il est plus avantageux d'acheter votre arbre.

La qualité d'un arbre est déterminée par sa forme mais surtout par sa teneur en humidité. Il est donc nécessaire de bien vérifier l'arbre à l'achat. Vous pouvez vérifier l'état de l'humidité en pliant une aiguille en deux. Si celle-ci plie et casse, c'est que l'arbre est déjà sec, donc dangereux pour le feu. Conservez votre arbre à l'extérieur, au frais. À l'intérieur, la base doit être recoupée en diagonale et trempée dans l'eau. L'arbre ne doit jamais manquer d'eau ainsi il gardera une teneur en humidité égale et souvent supérieure à celle observée au moment de la coupe.

Le consommateur devra s'attendre à déboursier de 15\$ à 30\$ pour un sapin cultivé et de 7\$ à 20\$ pour un sauvageon. S'il vous faut différencier le sapin et l'épinette, remarquez que les aiguilles de l'épinette roulent entre les doigts et que celles du sapin sont plates. L'Association forestière du Bas St-Laurent et de la Gaspésie Inc. Références: Forêt Conservation, Vol. 47 no 7, Décembre 1980, p. 12-17.

VIENS CHERCHER TON CADEAU DE NOËL

Avec tout achat de marchandise à prix régulier que tu feras à

L'ENSEMBLIER

tu pourras choisir une enveloppe surprise dans l'arbre à cadeau-Ensemblier.

Chaque enveloppe surprise-Ensemblier contient un rabais de 11%, 13%, 19%, 51%, 61%, 71% et même 100%.

GRATUIT!

ENVELOPPE-SURPRISE
CONTENANT
"WALKMAN"
OU
"CALCULATRICE"

"C'est plus qu'un jeans!"



Grande Place, Rimouski

723-4786

• RIMOUSKI • MATANE • RIV.-DU-LOUP • MONT-JOLI • LA POCATIÈRE • PLESSISVILLE • TROIS-PISTOLES

Versements périodiques d'impôt:

Hausse du seuil de 600\$ à 1000\$ pour les contribuables, hausse du seuil de 600\$ à 1500\$ pour les personnes âgées de 60 ans et plus

"Cette modification apportée par la loi déposée dernièrement exemptera, à partir du 1er janvier 1984, environ 24 000 contribuables de moins de 60 ans et environ 40 000 personnes âgées de 60 ans et plus, d'avoir à verser trimestriellement au ministère du Revenu une partie de l'impôt annuel à payer", déclarait le ministre Alain Marcoux.

Le ministre ajoutait que surtout dans le cas des personnes de 60 ans et plus c'était un changement majeur et une amélioration importante à leurs obligations face au ministère.

Cette mesure diminuera de façon sensible "la paperasse" pour près de 64 000 contribuables et évitera de nombreuses tracasseries administratives pour des personnes âgées qui ont souvent de la difficulté à comprendre tous les détails des nombreuses lois du ministère du Revenu. De nombreux groupes et indi-

vidus ont sensibilisé le ministre du Revenu à ce sujet. Devant l'instabilité des revenus de ces contribuables, ils pouvaient être pénalisés fortement pour avoir sous-estimés leurs revenus. En haussant les seuils de 600\$ à 1 000\$ et 1 500\$, le ministre s'est dit convaincu d'éliminer l'obligation de faire des versements périodiques pour une forte proportion des personnes âgées.

Ces contribuables devront cependant payer leurs impôts dus au moment de leurs déclarations de revenus. Ceux qui veulent continuer à les payer trimestriellement pourront toutefois encore le faire.

"En ce sens, le ministère entend diffuser plus largement l'information sur ce sujet, visant particulièrement les groupes de 60 ans et plus, en expliquant tous les moyens que les non-salariés peuvent utiliser pour payer leurs impôts", a soutenu le ministre. En ef-

fet, malgré les explications contenues dans le guide et le formulaire d'impôt, plusieurs contribuables ne se croient pas assujettis aux versements périodiques, et doivent, en fin d'année, effectuer un paiement global parfois élevé. Or, on sait que la Régie des rentes du Québec, entre autres, offre la possibilité d'effectuer mensuellement des retenues d'impôt sur les verse-

ments aux bénéficiaires. "Ce sont des moyens comme ceux-là qui peuvent aider les contribuables à échelonner leur impôt à payer", indiquait le ministre. Et il concluait en insistant sur l'obligation de tous les Québécois et Québécoises à payer leurs impôts mais aussi sur l'obligation du ministère du Revenu à leur faciliter le moyen de s'y conformer.



Futurs mariés

Escompte de 10% sur faire-part, cartes invitation, remerciements, etc., très grande variété de modèles.

L'Imprimerie Gilbert Ltée

6 est, Évêché, Rimouski



"Chronique esthétique"
Esthéticienne professionnelle de la beauté...

Contre la déshydratation et le vieillissement prématuré de la peau: double action

La peau est l'un des organes les plus complexes du corps humain. La couche superficielle de l'épiderme est responsable de l'hydratation cutanée. En effet, il existe dans la couche cornée ce qu'il est convenu d'appeler le facteur d'hydratation naturel dont les principaux ingrédients ont la faculté de retenir l'eau.

Il existe de nombreux facteurs responsables de la déshydratation cutanée. Parmi ceux-ci, notons l'exposition au soleil et au vent, les variations de température et d'humidité ainsi que les détergents et les savons.

Conscient de ce problème esthétique majeur, le laboratoire Dr Renaud a mis au point une émulsion eau dans huile qui aide à prévenir et à combattre les phénomènes de déshydratation cutanée.

DOUBLE ACTION est une crème à la fois hydratante et antidéshydratante. Elle augmente la teneur en eau de l'épiderme par l'apport d'ingrédients hygroscopiques et laisse sur l'épiderme un film protecteur qui s'oppose à une perte d'humidité excessive. Nom parfumée, DOUBLE

ACTION contient en plus des filtres solaires UVB-UVA. Elle est donc indiquée comme crème de protection pour les sportifs et autres personnes devant s'exposer au vent, au soleil et au froid.

Toujours dans le but de vous servir,
Esthétiquement votre
Lyne St-Pierre
Clinique Esthétique Jouvence

SUGGESTIONS DE CADEAUX POUR NOËL

CHAUDIERE À CENDRES
Rég. 11,95\$
SPÉCIAL 8⁵⁰

ASSIETTE À BÛCHES
Rég. 10,95\$
SPÉCIAL 8⁵⁰

PANIER À BOIS
Martelé, suédois
Avec 3 outils
Rég. 109,95\$ **SPÉCIAL 89⁹⁵**

ENSEMBLE D'OUTILS SUR PIED
Pelle-pince, balai, tisonnier
Rég. 74,95\$ - **SPÉCIAL 49⁹⁵**

HACHE CHOPPER
(Non illustrée)
Pour fendre le bois
SPÉCIAL 35⁹⁵

VASTE CHOIX DE VENTILATEURS DE PLAFOND

SYSTÈME DE CLIMATISATION

SYSTÈME DE PURIFICATEUR D'AIR

BIONAIRE

PLUSIEURS AUTRES ARTICLES À VENIR VOIR...

BOUTIQUE
Autour du feu inc.
VENTE ET INSTALLATION
167 ST-GERMAIN EST
RIMOUSKI 724-6438

JOYEUSES FÊTES!

VEUILLEZ PRENDRE NOTE
QUE NOS BUREAUX SERONT
FERMÉS DU 26 AU 30 DÉ-
CEMBRE 1983.



11%

TAUX SUJET À
CHANGEMENT.

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE RIMOUSKI
125 OUEST ÉVÊCHÉ
RIMOUSKI — 723-2327

TAUX DE DÉPÔT À TERME

30 à 89 jours	8,00%
90 à 179 jours	8,25%
180 à 364 jours	8,75%
1 an	9,25%
2 ans	10,00%
3 ans	10,75%
4 ans	11,00%
5 ans	11,00%

Régie par l'Assurance-dépôt du Québec.

Pour régler les oppositions au ministère du Revenu

Traitement accéléré, communication avec le contribuable

Un des défis du ministère du Revenu du Québec depuis quelques années est d'abaisser à six (6) mois le délai de règlement pour une opposition faite par un contribuable. Durant les deux dernières années, grâce à des efforts spéciaux du ministère, ce délai est passé de cinq (5) ans à 18 mois.

"Le nouveau défi du ministère du Revenu, d'ici la fin de 1984, est de ramener le délai de DIX-HUIT (18) à SIX (6) mois. De nouveaux mécanismes sont mis en place par le ministère pour accélérer le règlement, mais aussi pour diminuer le nombre des oppositions faites par les contribuables, les mandataires et les corporations, annonçait en conférence de presse le ministre du Revenu, Alain Marcoux.

Selon le ministre, l'ins-

tauration seule du nouveau recours en matière fiscale ne suffit pas à augmenter la crédibilité du ministère face aux contribuables. A chaque étape de ses diverses interventions à Revenu Québec, le contribuable doit y trouver accueil humain, communication plus facile et équité fiscale.

COMMUNICATION PREALABLE

Les avis de cotisation sont émis par la Direction générale des opérations. C'est donc à la base que des changements administratifs devraient intervenir pour limiter le nombre d'opposition.

Par exemple, à l'avenir, à la suite d'une cotisation faite par le fédéral, Revenu Québec communiquera avec le contribuable pour savoir s'il a fait ou non op-

position à Revenu Canada. Dans l'affirmative, Revenu Québec suspendra pour six (6) mois sa propre cotisation. Cette mesure évitera à Revenu Québec des oppositions qui sont générées par un autre niveau. On sait que lorsqu'il y a recotisation par le ministère fédéral, Revenu Québec cotise automatiquement, et vice versa.

Le ministre Marcoux insistait par ailleurs sur le fait qu'à la suite d'une vérification, une communication avec le contribuable sera dorénavant établie avant

d'émettre un nouvel avis de cotisation, permettant ainsi à ce dernier de s'expliquer et de fournir des preuves nouvelles et susceptibles d'éviter une opposition.

COMMUNICATION EN COURS D'OPPOSITION

"Un des reproches que l'on nous fait, c'est que durant l'étude de leurs dossiers par les oppositions, certains contribuables ne peuvent facilement se faire entendre. Ils reçoivent la décision après plusieurs mois, voire plusieurs années, et ils n'ont pu verba-

lement faire valoir leurs points de vue", indiquait le ministre du Revenu. Monsieur Marcoux a donc demandé à la Direction de la législation "d'ouvrir davantage ses portes" aux contribuables. "Les moyens sont là et ça fonctionne", ajoutait-il.

Le ministre s'est dit convaincu que ces moyens sont de nature à diminuer sensiblement le nombre annuel des oppositions. Par contre, ceux qui auront un

litige réel pourront se faire entendre avant de se rendre à un autre niveau, soit à la Cour des petites créances ou à la Cour provinciale.

"L'objectif principal du ministère du Revenu est essentiellement de traiter tous les contribuables avec la meilleure équité fiscale possible et d'avoir, à tous les niveaux d'intervention, de meilleurs rapports entre les Québécois et les Québécoises et le ministère du Revenu du Québec, concluait Alain Marcoux.

Le coup d'envoi est donné à l'équipe diocésaine de la pastorale familiale

Une première rencontre de l'Équipe diocésaine de la Pastorale familiale s'est tenue à Rimouski, le mardi 29 novembre dernier.

En plus du coordonnateur, l'abbé Marcel Rioux, font aussi partie de l'équipe: Monique Robichaud, secrétaire; Yvon et Gisèle Desbiens; Alfred et Clémence Harrison; Cécile Marie Fournier; Yves Pelletier et Lucille Gauvin.

Ces participants dynamiques et représentatifs de leur secteur sont issus des milieux scolaire, administratif et pastoral. Tous sont engagés dans les services de la pastorale familiale.

Au cours de la rencontre, les membres ont pris connaissance d'un certain nombre d'informations techniques qui les situaient dans leur nouvelle tâche.

De plus, ils ont précisé ensemble les grandes lignes de leur mandat: - orienter, - planifier l'ensemble du travail des services à la famille, - Dégager les politiques d'actions, - Donner des avis sur des questions importantes en rapport avec la famille. Ils ont aussi planifié une seconde rencontre pour le 31 janvier 1984.

L'équipe a pris connaissance de l'urgence de la mise en marche de leur organisme en vue de rendre davantage efficace, en le coordonnant, le travail considérable que les différents services à la famille réalisent déjà dans le milieu.

Ils ont entrevu l'utilité de susciter, chacun et chacune dans leur quartier, un intérêt pour la participation

dans le secteur de la famille.

Il leur a semblé que, occasionnellement, il serait utile d'inviter à leurs rencontres des personnes-ressources nécessaires ainsi que les responsables d'un secteur ou l'autre de la pastorale familiale.

Avec Brian Mulroney

L'association PC de votre comté: des gens fiers, déterminés à bâtir un avenir sûr dans un Canada fort.

Moi aussi:

— Je désire devenir membre de l'association progressiste-conservatrice fédérale de mon comté.

COTISATION: de 5,00\$

Donnez

Vous pouvez faire une contribution monétaire à l'association PC de votre comté et retirer une bonne partie de votre don; il est déductible d'impôt.

Votre don	Votre crédit d'impôt	Coût réel
10,00\$	7,50	2,50
20,00	15,00	5,00
50,00	37,50	12,50
100,00	75,00	25,00
200,00	125,00	75,00

L'Association PC,
Comté de Rimouski-Témiscouata
C.P. 97, Rimouski, P.Q. G5L 7B7

Nom _____

Adresse _____

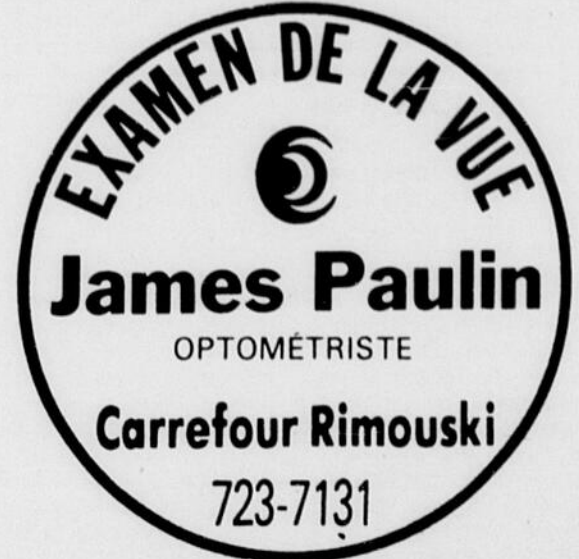
Code postal _____

Comté fédéral: _____

Téléphone: Résidence: _____

Bureau: _____

UN RECU POUR FINS D'IMPOT VOUS SERA EMIS.



entre vous
et le confort...



Bottillons
doublés
de
véritable
mouton

Consultez
nos
spécialistes
au
département
"Le
Chausse-pied".

Place
Masculine
jean
beaulieu
200 rue St-Germain ouest
Rimouski 723-7598

À la portière de votre automobile.

Santé et bien-être animal

Dr Michel Pépin, mdv

Ces bêtes, l'hiver, qui deambulent dans les rues au gré du vent risquent leur santé et leur vie au tournant de chaque congère. En effet, le froid, le calcium, les automobiles et la glace représentent autant de dangers pouvant affecter nos animaux domestiques.

Engelure: Cela représente le principal mal pouvant affecter chien ou chat. Et il n'est pas rare de voir un chat avec le bout de l'oreille coupé ou un chien marchant sur trois pattes parce que la quatrième est passablement refroidie par la glace prise entre les coussinets plantaires. Le bout de la queue peut aussi être affecté. Ainsi, les petits manteaux pour chien peuvent vous jouer certains tours, car l'animal ainsi couvert voudra rester dehors plus longtemps au détriment de ses extrémités. Dans le cas d'engelure, on suggère de réchauffer la partie gelée graduellement à une température de 75°F ou 23°C. Ne pas mettre de crème ou de pansement. Un traitement prophylactique aux antibiotiques est recommandé.

Refroidissement: Lorsque vous sortez votre chien, assurez-vous que son poil est bien sec, surtout après un bain. D'ailleurs, il ne devrait jamais sortir la même journée. De même

évitons que l'animal soit immobile car c'est à ce moment qu'il risque de geler "tout rond". Par contre, s'il peut marcher ou courir, sa dépense d'énergie l'empêchera d'avoir froid.

Automobile: Elle constitue un double danger. Évidemment, on voit souvent des chats ou des chiens frappés par les automobiles qui ne peuvent freiner. Mais surtout pour les chats, l'hélice du ventilateur constitue un énorme danger, car les chats vont souvent se réfugier dans le baril du ventilateur lorsque le moteur encore chaud dégage une douce chaleur et constitue un abri contre le vent. Une bonne précaution serait de donner un petit coup de poing sur le capot avant de démarrer, pour faire fuir le chat et ainsi éviter une boucherie qui est très pénible à vivre.

Glace: Surveillez toujours le terrain sur lequel vous laissez sortir votre chien. Trop souvent on a vu des chiens sortir en courant de la maison, et atterrir sur un balcon glacé, glisser et se ramasser en bas de ce dernier avec une entorse ou même une fracture. D'un autre côté un excès de calcium ou de sel peut brûler les coussinets des animaux. Un petit rinçage à la fin de la promenade pourrait être indiqué.

Opinion du lecteur

Les professeurs de la polyvalente de Mont-Joli appuient le choix du site du centre de recherche

M. Pierre De Bané, Ministre des Pêches et Océans
Chambre des Communes, pièces 456,
Ottawa, Ontario,
K1A 0A6

Monsieur le ministre,

Les professeurs des sciences de la nature de l'école polyvalente de Mont-Joli appuient votre décision ferme d'implanter le Centre de recherche en sciences de la mer dans la région de la Mitis.

Comme certaines statistiques l'ont montré dernièrement, et comme notre vécu le confirme, le milieu métissien connaît une augmentation de la criminalité et du taux de suicide chez les jeunes. Ce sont là, comme vous l'avez vous-même constaté, les signes d'une dégradation sociale dans un contexte économique particulièrement tragique pour notre région.

Nous oeuvrons à tous les jours avec des centaines de jeunes ambitieux et travailleurs. Notre milieu est riche d'une jeunesse studieuse et décidée. Il ne lui manque que des défis à relever. Jusqu'à dernièrement ceux-ci lui ont été offerts dans d'autres régions du Québec et du Canada. Malheureusement, même ces débouchés sont actuellement fermés.

L'implantation de ce centre chez-nous est un événement providentiel à ce moment-ci de notre histoire. L'optimisme et le dynamisme engendrés par la construction et l'opération du Centre de recherche devraient multiplier les retombées économiques et sociales. Il est vital pour notre milieu de recevoir une injection durable et stable à long terme de nombreux emplois bien rémunérés. Il ne s'agit pas ici de quelques petites "jobs" éphémères que nous connaissons trop bien hélas. Le milieu régional est prêt à tout mettre en oeuvre pour bien accueillir les nouveaux venus qui vont bientôt s'installer chez-nous.

L'implantation du Centre de recherche dans le coeur de notre région va permettre de maximiser ici, où cela s'avère d'une criante nécessité, les retombées du plus gros investissement à avoir été fait, en une fois, dans la région de la Mitis. En retour, le Centre de recherche va bénéficier du milieu physique idéal susceptible d'assurer aussi le maximum de retombées scientifiques. Nos amis et voisins du grand Rimouski ne pourront que se réjouir à long terme des retombées économiques et scientifiques dont ils vont aussi largement bénéficier. La Métropole régionale, par les nombreux services dont elle est pourvue, constitue un élément très

positif dans le bilan régional. Cependant il ne s'avère pas nécessaire d'installer le Centre de recherche sur les marches de l'Université du Québec ou près d'un quai voué au transit des explosifs pour en profiter au maximum.

La Pointe aux Senelles par sa proximité avec la capitale régionale, par son site géographique unique et par sa situation au coeur d'une région qui aspire à un sain développement ne peut que constituer le lieu d'implantation idéal pour le Centre de recherche.

C'est pourquoi, monsieur le ministre, nous appuyons votre décision.

Vos tous dévoués:

Jacques Ouellet
Jacques Pelletier
Patrice Poirier

Roger Caron
Gildo Nadeau

Gaston Dufour
Valérie Smith

**VOTRE SPÉCIALISTE
EN NETTOYAGE DE
MOBILIERS DE SALON,
TAPIS ET INTÉRIEUR
D'AUTOMOBILE**



- Service rapide
- Estimation gratuite
- Prix plus que compétitifs

ADALBERT AUDET
POUR RENDEZ-VOUS

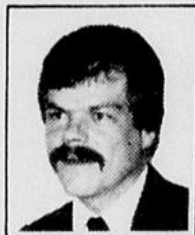
723-8157

De 12h00 à 13h00
et le soir après 18h00

De l'assurance-vie sur mesure

De nos jours, c'est plus facile que vous le pensez. Peu importe vos besoins d'assurance, je peux vous aider à choisir, parmi les polices de La Métropolitaine, une police qui peut être appropriée en tous points à vos exigences. Voilà pourquoi il est avantageux de traiter avec La Métropolitaine. Vous obtenez exactement la couverture d'assurance que vous désirez à une prime conforme à vos moyens.

En voulez-vous une preuve? Appelez-moi dès que vous le pourrez.



René Bélanger
Directeur
des ventes



J. Amédée Raymond
Représentant
des ventes



Bernard Turcotte
Représentant
des ventes



La Métropolitaine

Où l'avenir, c'est tout de suite
**135, DES GOUVERNEURS
RIMOUSKI 724-2114**

**POUR VOS CADEAUX DE NOËL,
VENEZ DÉCOUVRIR LES NOMBREUSES
SUGGESTIONS QUE NOUS VOUS OFFRONS**



**Laissez-nous
vous conseiller...**

**LE plus
GRAND CHOIX
DANS LA RÉGION.**

- Matériel d'artiste
- Encadrements
- Cadres de table
- Images laminées sur bois
- Gravures (sérigraphies) québécoises
- Reproductions
- Matériel d'artisanat
- Tableaux d'artistes québécois (Clément Rodrigue)
- Lampes japonaises
- Transfert d'images
- Posters
- Cartes de souhaits

**FABRIQUEZ
VOUS-MÊMES
VOS ABAT-JOUR**



**VOYEZ NOTRE GRAND CHOIX DE
POSTERS ET DE REPRODUCTIONS
DE TOUTES DIMENSIONS**

**PLAN MISE DE CÔTÉ
SERVICE
D'EMBALLAGE
GRATUIT**

Faites encadrer
une pièce
que vous avez créée
et offrez-la en
cadeau pour Noël.

art plus
QUEBEC INC.

Capefour Rimouski

419 Boul. Jessop

Rimouski

723-5454

Horaires des célébrations du Pardon de Noël et du Jour de l'An dans la zone urbaine de Rimouski

Célébration du pardon avec absolution collective

St-Yves

Mercredi, 21 déc.: 19h30
Vendredi, 23 déc.: 19h30

Pointe-au-Père

Mardi, 20 déc.: 19h30
Vendredi, 23 déc.: 19h30

St-Anaclet

Dimanche, 18 déc.: 16h00
Jeudi, 22 déc.: 20h00

Sacré-Coeur

Dimanche, 18 déc.: 14h00
Mercredi, 21 déc.: 19h30
Jeudi, 22 déc.: 19h30

Nazareth

Dimanche, 18 déc.: 17h00
Mercredi, 21 déc.: 19h00

St-Germain (Cathédrale)

Dimanche, 4 déc.: 13h30
Dimanche, 18 déc.: 13h30
Jeudi, 22 déc.: 19h00

St-Odile

Dimanche, 18 déc.: 14h00
Mardi, 20 déc.: 19h30

St-Pie X

Dimanche, 18 déc.: 16h00
Lundi, 19 déc.: 21h15
Mercredi, 21 déc.: 19h15

Terrasse Arthur Buies

Dimanche, 18 déc.: 19h30
Mardi, 20 déc.: 19h30

St-Robert

Dimanche, 18 déc.: 14h00
Mardi, 20 déc.: 19h30

Dimanche, 1er janv.: 11h00

St-Pie X

Samedi, 31 déc.: 21h00
Dimanche, 1er janv.: 10h00
Dimanche, 1er janv.: 11h30

Terrasse Arthur Buies

Dimanche, 1er janv.: 10h45

St-Robert

Samedi, 31 déc.: 19h15
Dimanche, 1er janv.: 10h00
Dimanche, 1er janv.: 11h00
Dimanche, 1er janv.: 17h00

Ste-Agnès

Samedi, 31 déc.: 19h30
Dimanche, 1er janv.: 9h30
Dimanche, 1er janv.: 11h00
Vendredi, 23 déc.: 20h00

St-Agnès

Dimanche, 11 déc.: 13h30
Dimanche, 18 déc.: 13h30

Mercredi, 21 déc.: 19h30

Messes de Minuit et de Noël

St-Yves

Samedi, 24 déc.: 20h00
Samedi, 24 déc.: Minuit
Dimanche, 25 déc.: 11h00

Pointe-au-Père

Samedi, 24 déc.: 20h00
Samedi, 24 déc.: Minuit
Dimanche, 25 déc.: 11h30

St-Anaclet

Samedi, 24 déc.: 20h00
Samedi, 24 déc.: 23h30
Dimanche, 25 déc.: 11h00

Sacré-Coeur

Samedi, 24 déc.: 20h00
Samedi, 24 déc.: 22h00
Samedi, 24 déc.: Minuit
Dimanche, 25 déc.: 11h00

Nazareth

Samedi, 24 déc.: 20h00
Samedi, 24 déc.: 22h00
Samedi, 24 déc.: Minuit
Dimanche, 25 déc.: 11h00

St-Germain (Cathédrale)

Samedi, 24 déc.: 20h00
Samedi, 24 déc.: 22h00
Samedi, 24 déc.: Minuit
Dimanche, 25 déc.: 11h00
Dimanche, 25 déc.: 17h00

St-Odile

Samedi, 24 déc.: 20h00
Samedi, 24 déc.: 22h00
Samedi, 24 déc.: Minuit
Dimanche, 25 déc.: 11h00

St-Pie X

Samedi, 24 déc.: 20h00
Samedi, 24 déc.: 22h00
Samedi, 24 déc.: Minuit
Dimanche, 25 déc.: 11h00

Terrasse Arthur Buies

Samedi, 24 déc.: 22h00

St-Robert

Samedi, 24 déc.: 20h00
Samedi, 24 déc.: 22h00
Samedi, 24 déc.: Minuit
Dimanche, 25 déc.: 11h00

Ste-Agnès

Samedi, 24 déc.: 20h00
Samedi, 24 déc.: 22h00
Samedi, 24 déc.: Minuit
Dimanche, 25 déc.: 11h00

Messes du Jour de l'An

St-Yves

Samedi, 31 déc.: 19h00
Dimanche, 1er janv.: 9h30
Dimanche, 1er janv.: 11h00

Pointe-au-Père

Samedi, 31 déc.: 19h30
Dimanche, 1er janv.: 10h00
Dimanche, 1er janv.: 11h30
Dimanche, 1er janv.: 17h00

St-Anaclet

Samedi, 31 déc.: 19h15
Dimanche, 1er janv.: 9h30
Dimanche, 1er janv.: 11h00

Sacré-Coeur

Samedi, 31 déc.: 19h15
Dimanche, 1er janv.: 9h30
Dimanche, 1er janv.: 11h00

Nazareth

Samedi, 31 déc.: 19h00
Dimanche, 1er janv.: 9h30
Dimanche, 1er janv.: 11h00

St-Germain (Cathédrale)

Samedi, 31 déc.: 19h15
Dimanche, 1er janv.: 9h00
Dimanche, 1er janv.: 11h00
Dimanche, 1er janv.: 17h00

St-Odile

Samedi, 31 déc.: 19h15
Dimanche, 1er janv.: 9h30

DES VOEUX DE VIVE VOIX

Le temps des fêtes est une période de joyeux échanges qui donne lieu à bien des appels entre parents et amis. Pour transmettre des vœux par l'interurbain, il est recommandé d'éviter les heures de pointe de Noël et du premier de l'an. Le samedi précédant chaque fête, la disponibilité des lignes est nettement meilleure et le tarif des appels, tout aussi avantageux.

Veuillez noter que les Bureaux de service et Télécentres de Québec-Téléphone seront fermés du vendredi 23 décembre à midi jusqu'au mardi soir 27 décembre et du vendredi 30 décembre à midi jusqu'au mardi soir 3 janvier. Au cours de cette période, des services d'urgence seront cependant maintenus.



A l'occasion de la Fête de Noël, les jeunes de douze ans et moins sont invités à participer au concours "Racontons nous Noël" dans le cadre de l'émission Voyage sans bagages, diffusée à CJB Radio 900 de 15h à 17h30. Pour y participer, il suffit de composer un conte ou un poème de 5 à 10 lignes sur la Fête de Noël.

De nombreux prix comprenant des livres et des disques seront attribués au hasard parmi toutes les participations reçues le lundi 19 décembre à l'émission Voyage sans bagages. Faites parvenir le tout à "Racontons nous Noël", CJB Radio 900, 273 St-Jean Baptiste ouest, Rimouski, G5L 4J8.

CJB Radio 900



Pour le choix
et la
préparation
d'une publicité
efficace,
consultez

Richard Paré
Publicitaire
723-2571



Position de l'Association des biologistes du Québec sur le parc de conservation du Bic

L'Association des biologistes du Québec (ABQ) appuie le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) dans la création du parc de conservation du Bic, mais avec quelques nuances. Dans le mémoire qu'elle a déposé dans le cadre des audiences publiques sur le parc, l'Association reconnaît le caractère représentatif et exceptionnel de ce territoire de même que la nécessité de le doter d'une protection légale et de lui assurer une mise en valeur raisonnée et optimale.

L'Association souligne que le parc est utilisé depuis fort longtemps par la population locale et régionale à des fins récréatives, éducatives et autres. L'ABQ insiste donc pour que le MLCP tienne compte de cette utilisation traditionnelle et la respecte, en intégrant harmonieusement au nouveau parc, dans la mesure où elle-même respectera évidemment l'intégrité de ce territoire unique.

Considérant cette utilisation actuelle du parc, le sentiment d'appartenance qu'il suscite, son caractère maritime, la proximité d'un fort bassin de population et

la présence dans cette dernière d'individus et d'organismes intéressés à son développement, l'ABQ souhaite que le MLCP soit innovateur, original, ouvert et conséquent dans l'aménagement et le fonctionnement du nouveau parc.

Plus précisément, l'Association suggère principalement des recommandations qui peuvent se regrouper sous trois grands thèmes, soit l'encadrement scientifique du parc, l'implication de la population dans son développement et les considérations techniques de zonage et de limites:

1)-la mise sur pied d'une équipe scientifique permanente et autonome pour le parc;

-l'application de la formule fédérale des gardes, où ceux-ci sont responsables à la fois des inventaires et de la protection;

-une attention particulière aux espèces fauniques fragiles qui fréquentent le parc, en particulier le Phoque commun et le Saumon de l'Atlantique;

-l'encouragement de la recherche scientifique dans le parc et son suivi constant;

-la poursuite des inventaires dans le parc, et éventuellement sur l'île du Bic; 2)-la création d'un comité consultatif sur le parc, où siègeraient des représentants d'organismes locaux et régionaux;

-l'adoption de mécanismes de contrôle souples et non contraignants;

-la concertation avec les autres intervenants en patrimoine maritime (ex: le Musée de la mer et éventuellement le Centre national d'interprétation maritime) pour une complémentarité des thématiques d'interprétation;

-la préférence pour l'embauche locale et régionale; 3)-la réévaluation du zonage de certains secteurs et, pour éviter toute confusion, la clarification des limites dans quelques autres cas;

-l'intégration de la cormorandière du cap au Corbeau dans les limites du parc; -l'évaluation de la même possibilité pour l'île Bicquette, ou du moins une entente avec le Service canadien de la faune sur un plan conjoint de protection et de mise en valeur;

La quinzaine d'autres recommandations que contient le mémoire portent plus spécifiquement

sur l'aménagement des équipements sectoriels tels les campings, les aires de pique-nique et les belvédères.

L'Association des biologistes suggère enfin de développer certaines activités récréatives, comme le canotage, la voile, la plongée sous-marine et le ski de randonnée, mais dans la seule optique d'interprétation, de découverte du milieu et dans son respect.

VIOLAINE DUCHESNE



DESIGN VOUS
DÉCORATION INTÉRIEURE

PLACE LAURIER, VILLAGE NORMAND - TEL. 656-1581

Le restaurant Clair de lune Moonlight

VOUS INVITE À VENIR DÉGUSTER SON

BUFFET CHINOIS À 6⁵⁰ Le couvert

3,95\$ enfant 10 ans et moins

DU JEUDI AU DIMANCHE DE 17H00 À 21H00, AU RESTAURANT SEULEMENT.

159 RUE ST-GERMAIN EST, RIMOUSKI

Livraison gratuite tous les jours de 17h00 à 00h45

723-7595

BUFFET DU MIDI
LUNDI AU VENDREDI

4⁷⁵

le couvert

SANTÉ ET BEAUTÉ NATURELLE...

Ne pas...

Voici quelques conseils si votre peau est déshydratée.

Ne pas ...

Vous laver au savon ordinaire

Utiliser des produits de mauvaise qualité

Employer des crèmes épaisses et imperméables qui souvent contiennent de la vaseline ou de la paraffine.

Vous exposer à l'atmosphère sèche sans crème de protection.

Utiliser des "astrin-

gents" ou de l'alcool.

Vous exposer au soleil la peau mal protégée.

Vous rincer à l'eau chaude ou très chaude.

Garder le visage mouillé.

Retirer le lait de toilette avec un papier absorbant.

Aller au vent, au froid ou à la piscine sans crème de protection.

La condition de votre peau demande beaucoup de précaution ...

Votre conseillère

Lise Labrie

Tél.: 722-6369

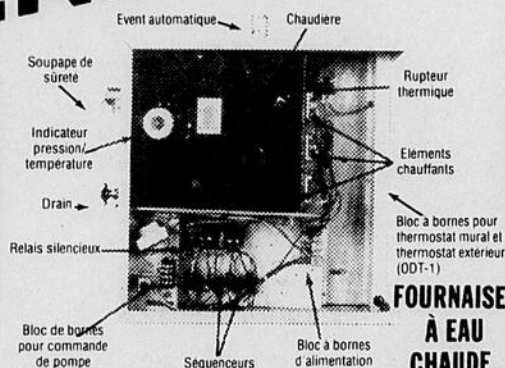
HÂTEZ-VOUS

Profitez de toutes les subventions encore disponibles!

"QUEL QUE SOIT VOTRE SYSTÈME DE CHAUFFAGE ACTUEL, NOUS AVONS LA SOLUTION À VOTRE PROBLÈME!"

FOURNAISE À AIR PULSÉ

LE CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE



FOURNAISE À EAU CHAUDE

SUBVENTIONS POSSIBLES:

● FÉDÉRALE: 800\$ ● HYDRO-QUÉBEC: 650\$

TOTAL: 1450\$

JUSQU'AU 31 DEC.

SUPER PROMOTION

POUR UN TEMPS LIMITÉ

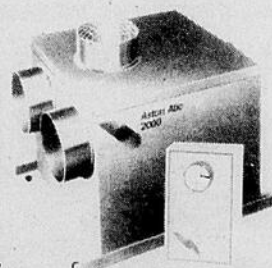
POUR AUSSI PEU QUE

235\$

LE FAMEUX SYSTÈME

ASTON ATIC 2000

POUR ÉLIMINER VOS PROBLÈMES D'HUMIDITÉ ET DE CONDENSATION.



CONSULTEZ LE SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE



LÉOPOLD TREMBLAY LTÉE

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

283 OUEST, ST-LAURENT, RIMOUSKI

INSTALLATION ÉLECTRIQUE RÉSIDENIELLE ET COMMERCIALE. RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES

ESTIMATION GRATUITE

723-7435

Location Audio-Vidéo enr.

LOCATION AU JOUR, À LA SEMAINE OU AU MOIS SELON VOS BESOINS

- Télécouleur
- Téléviseur noir et blanc
- Magnétoscope
- Vidéo-cassettes (films)

VENTE DE TÉLÉCOULEURS 14" et 20" À PRIX TRÈS SPÉCIAUX.

160 INDUSTRIELLE, RIMOUSKI - 724-4181

Gel du coût du chauffage à l'électricité

Résolue à maintenir et même à améliorer la position concurrentielle de l'électricité servant au chauffage des locaux, Hydro-Québec a décidé de geler le prix de la tranche de consommation à laquelle accèdent les consommateurs qui se chauffent à l'électricité. Pour leur part, la redevance d'abonnement quotidienne et le prix des 30 premiers kilowattheures consommés quotidiennement subissent une augmentation voisine de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation prévue pour 1984, soit 5,3% et 5,5% respectivement. Malgré cette hausse, le prix de la première tranche de consommation, qui correspond à l'éclairage et à l'alimentation des appareils électro-ménagers, est de 15% inférieur au prix de la tranche du chauffage.

Pour le président-directeur général d'Hydro-Québec, M. Guy Coulombe, ce gel devrait avoir pour effet d'encourager davantage les Québécois à convertir à l'électricité leur système de chauffage au mazout, notamment à adopter le système bi-énergie.

Voici résumé dans un tableau l'effet du tarif domestique proposé pour des consommations mensuelles types (puissance de 50 KW et moins). À noter que, quelle que soit sa consommation d'électricité, un consommateur ne pourra jamais subir d'augmentation mensuelle supérieure à 1,83, la taxe de vente exclue.

Exploitations agricoles assujetties au tarif domestique

Étant donné le niveau élevé de consommation d'une grande partie des 64 400 exploitations agricoles assujetties au tarif domestique, ces abonnés profiteront eux aussi du gel de la dernière tranche du tarif, la hausse moyenne se situant à 2,1%.

Immeubles d'habitation collective assujetties au tarif multifamilial

Le fait de geler la dernière tranche du tarif domestique produira pour l'ensemble des 16 314 immeubles d'habitation collective assujetties au tarif multifamilial des hausses moyennes de 1,3%, puisque la plupart de ces abonnés sont des grands consommateurs d'électricité. De plus, pour ces abonnés, le prix de la dernière tranche sera gelé jusqu'au 31 décembre 1986.

Au total, pour les abonnés domestiques qui sont au nombre de 2 200 000, la hausse moyenne proposée par Hydro-Québec revient à 3%.

Les revenus provenant de la hausse des tarifs de l'ensemble des catégories tarifaires d'Hydro-Québec, s'élèveront à 97,8 millions de dollars.



KÉBEC-DISQUE

UN DISQUE POUR NOËL!

CARREFOUR RIMOUSKI 724-7080



CHANTONS AVEC
MARIE EYKEL
7,99\$ CASS.: 7,99\$



CLAIRE PIMPARÉ
"Moi et Fafoin"
8,99\$ CASS.: 9,99\$



CHABICOQUIN
7,99\$ CASS.: 8,99\$



CÉLINE DION
7,99\$ CASS.: 8,99\$



CÉLINE DION
8,99\$ CASS.: 8,99\$



NATHALIE SIMARD
8,99\$ CASS.: 9,99\$



GINETTE RENO
8,99\$ CASS.: 8,99\$



TINO ROSSI
7,99\$ CASS.: 8,99\$



CLAUDE DUBOIS
6,99\$ CASS.: 7,99\$



DANIEL LAVOIE
7,99\$ CASS.: 8,99\$



FRANCIS CABREL
8,99\$ CASS.: 8,99\$



FRANCIS CABREL
8,99\$ CASS.: 8,99\$



ROBERT PLANT
8,99\$ CASS.: 9,99\$



JOHN TRAVOLTA
ET OLIVIA NEWTON-JOHN
9,99\$ CASS.: 9,99\$



ALAIN MORISOD
Noël sans toi
7,99\$ CASS.: 8,99\$



MEN AT WORK
Cargo
8,99\$ CASS.: 8,99\$



GENESIS
8,99\$ CASS.: 8,99\$



DAVID BOWIE
7,99\$ CASS.: 7,99\$



BLACK SABBATH
8,99\$ CASS.: 8,99\$



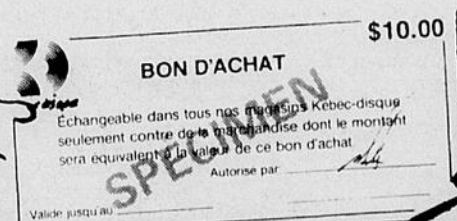
IRON MAIDEN
7,99\$ CASS.: 7,99\$



avec un bon d'achats

pour Noël

on ne se trompe pas...



PLUSIEURS AUTRES CHOIX DE TITRES POUR NOËL!
NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

1939

45 ANS À VOTRE SERVICE
LA COOP DES CONSOMMATEURS DE RIMOUSKI

1984

PARTICIPEZ À LA LOTÉRIE

COOPRIX

10,000\$

Tout achat de 25\$ ou multiple de 25\$ permet aux consommateurs d'obtenir autant de billets.

LOTÉRIE :cooprix::
10 000\$ EN BONS D'ACHATS

Prix total de 10 000\$ en argent sous forme de bons d'achats.

Endroits: Cooprix I
Cooprix II
Dépanneur Sonic Coop

"BONNE CHANCE"

45 ANS À VOTRE SERVICE 1939-1984
LA COOP DES CONSOMMATEURS
RIMOUSKI

Répartition des prix:	
100\$	100\$
50\$	100\$
25\$	100\$
10\$	100\$
5\$	100\$
2\$	100\$
2 000 "Billet gratuit"	

Prix total de 10 000\$ en argent sous forme de bons d'achats. Répartition des prix:

- 10 bons d'achats de 100\$
- 10 bons d'achats de 50\$
- 40 bons d'achats de 25\$
- 300 bons d'achats de 10\$
- 500 bons d'achats de 5\$
- 500 bons d'achats de 2\$
- 2000 "billets gratuits"

Toute personne qui possèdera un billet identifié "Bonne chance", pourra le compléter à l'endroit et courir la chance de participer au tirage de 10 bons d'achats de 100\$ chacun le 23 décembre 1983, à 20h00.

**PROMOTION EN VIGUEUR
DEPUIS LE 14 NOVEMBRE
1983.**

:cooprix 1::

333 BOUL.
RENÉ-LEPAGE

:cooprix 2::

411 RUE SIROIS,
PLAZA ARTHUR-BUIES

DÉPANNEUR SONIC-COOP
413 RUE SIROIS

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

- Être résident du Québec et être âgé de 18 ans et plus;
- Tout achat de 25\$ ou multiple de 25\$ permet aux consommateurs d'obtenir autant de billets;
- Les billets peuvent être obtenus et déposés aux endroits suivants: Cooprix I, Cooprix II et Dépanneur Sonic Coop;
- La date et l'heure limites de participation au concours est le 28 janvier 1984, 17h00 ou jusqu'à épuisement des 100 000 billets;
- Loterie instantanée;
- L'attribution des prix se fait à Cooprix I, Cooprix II et Dépanneur Sonic Coop;
- Le nom des gagnants sera publié dans "Le Rimouskois";

- Les prix sont réclamés à Cooprix I, Cooprix II et Dépanneur Sonic Coop;
- Les employés et les administrateurs de la Coopérative des Consommateurs de Rimouski ainsi que les personnes avec lesquelles ils sont domiciliés, ne sont pas éligibles à ce concours;
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.
- Les gagnants devront répondre à une question épreuve.

Question épreuve: $195 \times 47 - 625 \div 7 + 763 =$

Coop Ste-Odile
Coop St-Fabien

COOP

333 boul. René Lévesque
411 rue Sirois Plaza Arthur Buies

COOPRIX

GAGNANTS LOTÉRIE COOPRIX

63 GAGNANTS DE 2,00\$
70 GAGNANTS DE 5,00\$

- Claire Bélanger, Riki 100\$
- Madeleine Gagné, Riki 50\$
- Dolores Proulx, Riki 25\$
- Réjean Dumont, Riki 25\$
- Jean Mimeault, Riki 10\$
- A. Côté, Riki 10\$
- Bruno Leblanc, Riki 10\$
- Robert Martel, Riki 10\$
- Jacques Lévesque, Riki 10\$
- Thérèse Caron, Riki 10\$
- Bernard Gagnon, Riki 10\$
- Denise Perreault, Riki 10\$
- Madeleine Thériault, Riki 10\$
- Jean Roy, Riki 10\$
- Germain Parent, Riki 10\$
- Diane Caron, Riki 10\$
- Louis Yves St-Pierre, Riki 10\$
- Marie-Paule Dubé, Riki, 10\$
- Gonzague Fournier, Riki 10\$
- Georgette Roy Bérubé, Riki 10\$
- Béa Michaud, Riki 10\$
- Martin Gagné, Riki 10\$
- Laurence Roussel, Riki 10\$
- Linda Mailloux, Riki 10\$
- Claude Labrie, Riki 10\$
- Carmelle Lévesque, Riki 10\$
- Réjean Daigneault, Riki 10\$
- Alain Brisson, Riki 10\$
- Michel Bissonnette, Riki 10\$
- Ghislaine t. D'Astous, Riki 10\$
- Rachel Lemieux, St-Anaclet 10\$
- Daureen Thiboutot, Bic 10\$
- Anna Lamontagne, Riki 10\$
- Francine Proulx, Riki 10\$
- M. Gagnon, Bic 10\$

FAITES COMME EUX
TENTEZ VOTRE CHANCE

PETIT SAUMON DU PACIFIQUE

2 1/2 à 4 livres - Surgelé

3⁴⁷1⁵⁷
KG LB

EGG ROLLS (ROULÉS AUX ŒUFS)

Viande fraîche - Pqt de 10's

2³⁷

BOEUF FUMÉ - OEIL DE RONDE

"Schneider"

8⁷⁷3⁹⁸
KG LB

CRETONS

"Bilopage" - En vrac

4³⁷1⁹⁸
KG LB

DÉGUSTATION COOPRIX I - COOPRIX II

PÂTÉ À LA VIANDE

"Lavallée"

Frais - 454 g

"Produit régional"

2⁴⁷

POUR VOS PRÉPARATIFS
DES FÊTES...
COOP ET COOPRIX
PENSE À VOUS!



ENJOLIVEZ VOTRE TABLE!

AVEC UNE VERRERIE
"LUMINARC"
FLAMME

CETTE SEMAINE:

LIQUEUR DIGESTIF
VERRE À EAU

1³⁹
Ch.

AUCUN
ACHAT
REQUIS



Semaine du 12 AU 17 DÉCEMBRE LIQUEUR DIGESTIF — VERRE 'A EAU — 1.39\$ ch.
Semaine du 19 AU 23 DÉCEMBRE VERRE 'A PORTO — FLÛTE 'A CHAMPAGNE — 1.39\$ ch.

COOP : COOP

Coop Ste-Odile Coop St-Fabien

333 boul. René Lévesque 41



SUCRE GRANULÉ

"Lantic" - Blanc
Sac de 4 kilos

2²⁹



PAPIER DE TOILETTE

"Velour"
Blanc - Emb. de 4 rouleaux

1³⁹



JUS DE LÉGUMES

"V-8" - Canada de fantaisie
Bte de 48 oz

89¢



MARGARINE MOLLE VÉGÉTALE

"Picnic" - Cont. 907 g

1⁵⁹

PÂTES ALIMENTAIRES

"Catelli"

Macaroni coupé, spaghetti, spaghettini
Bte de 1 kg



99¢

DÉTERSIF EN POUDRE

"Bold 3"
Bte de 12 litres

8⁴⁹

CAFÉ MOULU

"Maxwell House D'Or"
Bte de 396 g

2⁸⁹

JUS D'ORANGE

"FBI" - Pur ou non sucré
Bocal 64 oz

1⁷⁹

BISCUITS RITZ

"Christie"
Bte 450 g

1⁶⁹

CHAMPIGNONS PIEDS ET MORCEAUX

"Elbee"

Bte 10 oz

79¢

LAIT CONDENSÉ

"Eagle Brand"

Bte de 300 ml

1⁶⁹

PRODUITS SURGELÉS

FRAISES TRANCHÉES SURGELÉES
"York"

Format 15 oz

1⁶⁹

VOLS-AU-VENT SURGELÉS

"Pepperidge Farm"

Format 10 oz

89¢

DÉPARTEMENT NON ALIMENTAIRE

DENTIFRICE RÉGULIER

"Aim"

Tube de 100 ml

1⁰⁵

ASSIETTES DE CARTON

"Chinet"

Pour le lunch

Pqt de 40's

2⁶⁹

SACS À ORDURES

"Glad" - Extérieur

26" x 36"

Pqt de 10's

1⁵⁹

NETTOYEUR LIQUIDE

"Lestoil"

Bouteille de 1.2 litre

2⁷⁹

DÉTERGENT LIQUIDE

"Joy"

Bouteille de 1 litre

1⁹⁹

PAPIER D'ALUMINIUM

"Chef"

Rouleau de 18" x 25'

1⁷⁹

TOAST MELBA

"Old London"

Bte de 400 g

1⁷⁵

SAUCISSES À COCKTAIL

"Plum-Rose"

Bte de 113 g

1⁶⁹

SAUCE DINDE OU SANDWICH CHAUD

"French's"

Sachet de 1.5 oz

45¢

BOUILLON DE POULET

"Bovril"

Bout. de 450 g

3⁹³

FROMAGE CHEDDAR

"P'tit Québec" - Blanc ou coloré

Format de 16 oz

3¹⁹

SAUCE À LA VIANDE POUR SPAGHETTI

"Catelli"

Bte de 28 oz

1⁹⁹

PAIN DE VIANDE

"Cordon Bleu"

Sauveur régulière

Bte de 12 oz

1⁴⁹

SIROP DE MAÏS

"Coop"

Format de 1 kg

1⁵⁹

BASE "DU CHEF SYL"

Pour soupe au poulet, sauce pour sandwich

chaud

Format de 175 ou 170 g

1⁰⁹

BONBONNIÈRE DE CHOCOLAT

"Sélection"

Bte de 400 g

5⁹⁹

BRISURES DE CHOCOLAT

"Baker" - (Semi-sucré)

Cello de 350 g

1⁷⁹

MOUTARDE PRÉPARÉE

"Schwartz"

Bocal de 500 ml

83¢

SAUCE POUR FONDUE

"Amora" - Choix de saveurs

Bocal de 280 à 300 ml

1⁷⁹

POIS À SOUPE JAUNES

"Avion"

Cello 900 g

95¢

HÛÎTRES FUMÉES

"Clover Leaf"

Bte de 3 oz

1⁰⁵

GARNITURE À TARTES

"Vachon" - Cerises, fraises, sucre

Bte de 540 ml

1⁶⁹

MARMELADE ORANGE OU 3 FRUITS

"Laura Secord"

Bocal de 500 ml

1⁶⁵

GÂTEAU AUX FRUITS

"Coop"

Format de 900 g

2⁷⁹

ÉPAU



BOEUF HACHÉ
MAIGRE

4⁵⁷ 2
KG

SAUCISSES
FUMÉES
"Lafleur"

Pqt 454 g

1⁵⁷ -
Pqt



prix ::::

411 rue Sirois Plaza Arthur Buies

LA MAJORITÉ DE VOS MAGASINS
COOP-COORIX ONT POUR VOUS
BIÈRE, VIN ET CIDRE

PAULE DE PORC FRAIS

Morceau
5 lb et plus



197
KG
89[¢]
LB

PORC HACHÉ FRAIS

(très beau)
Pour tourtière

257
KG
117
LB

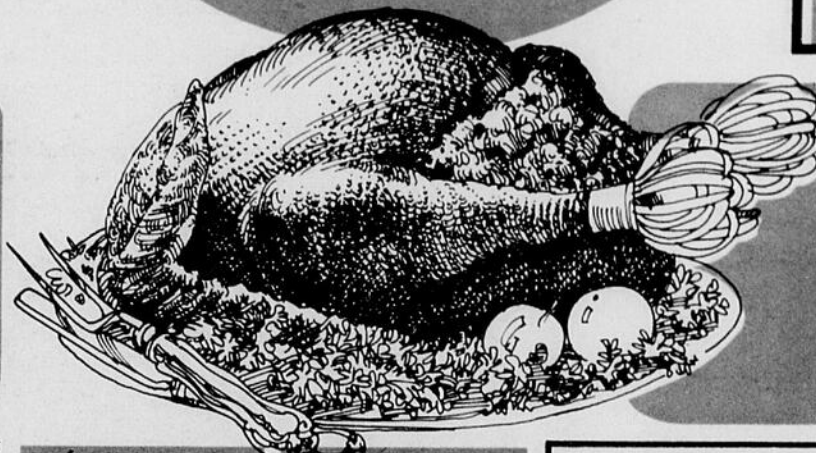
BOEUF HACHÉ MAIGRE

57
KG
207
LB

CUBES DE BOEUF MAIGRE

À cipaille

497
KG
225
LB



**DINDE GROSSEUR,
CATÉGORIE ET
QUALITÉ ASSORTIES
À PRIX
COMPÉTITIFS**

POISSONS FRAIS

57
Pqt

BACON MAIGRE "Lafleur"

Pqt 500 g

197
Pqt

PAIN DE SIMILI POULET "Lafleur"

En vrac

317
KG
144
LB

SOUS-MARIN AU JAMBON "Lafleur"

Format de 200 g

127
Ch.

ÉPAULE DE PORC FRAIS

Morceau 2 à 4 lb

227
KG
103
LB

FOIE DE JEUNE PORC FRAIS

Morceau

107
KG
49[¢]
LB
147
KG
67[¢]
LB

CREVETTES CUITES DÉCORTIQUÉES

Sac de 400 g

597
Sac

PÉTONCLES SURGELÉES

En vrac

1997
KG
906
LB

TOURTIÈRE "Tallefer"

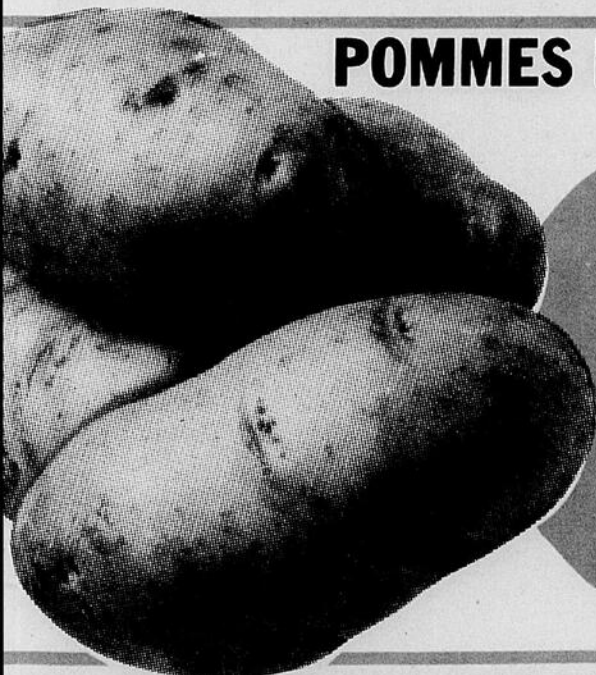
Format de 450 g

177
Ch.

POMMES DE TERRE

Fraîches - Lavées
Canada no 1
"N.B."
Sac de 20 lb

188
sac



BROCOLI FRAIS

Canada no 1
"U.S.A."
Gros 14's

98[¢]

PAMPLEMOUSSES BLANCS
"Floride" - Gros. 48's

4/58[¢]

AVOCATS FRAIS
"Californie" - Gros. 32's

38[¢]

Coop Ste-Odile
Coop St-Fabien

COOP COOPRIX

333 boul. René Lévesque
411 rue Sirois Plaza Arthur Buies

SUPER FRITES



"McCain"
Régulières ou
frisées
1 kg

119

GÂTEAUX "MCCAIN"

Chocolat, marbré, vanille, banane

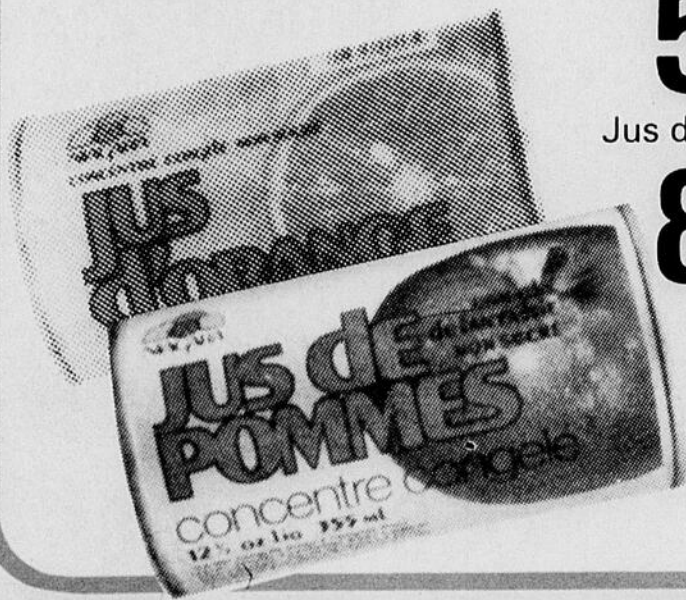
19 oz



159

JUS NIAGARA

Bte 341 ml



Jus d'orange

59¢

Jus de pommes

89¢

TARTES "COOP"

Assorties
8 pouces



149

JUS DE TOMATES

"Heinz"
19 oz



49¢

LIQUEURS

"Seven-Up"
ou "Pepsi-Cola"

6/299

Plus dépôt
plus taxe

PAINS À SALADE

"Gailuron"
Sac de 12's

99¢

COMME AUTREFOIS AU TEMPS DES FÊTES
"COOP-COOPRIX" PENSE À VOUS
EN VOUS
OFFRANT DES
SUPER
SPÉCIAUX!



Coop Ste-Odile
Coop St-Fabien

COOP

333 boul. René Lévesque
411 rue Sirois Plaza Arthur Buies

COOPRIX

PRODUITS GATTUSO



**CORNICHONS OU
OIGNONS SUCRÉS**

"Gattuso"
Bocal 375 ml

179

**CHOUX-FLEURS
SUCRÉS OU SÛRS**

"Gattuso" - 500 ml

159

**OLIVES REINES
ESPAGNOLES "Gattuso"**

Bocal 500 ml

209

OLIVES MANZANILLA

"Gattuso"
Bocal de 375 ml

189



ESSUIE-TOUT

"Pronto"
Paquet de
2 rouleaux

109

**SACS À ORDURES
"Jako"**

Intérieur 20"x22" **65¢** Extérieur 26"x36" **1.65**



**EAU DE
JAVEL**

"Mix-O"
Cont. 3,6 litres

129



N'OUBLIEZ PAS QU'À
NOTRE DÉPARTEMENT
DE PÂTISSERIE
VOUS RETROUVEREZ TOUJOURS
NOTRE PAIN
"FRAIS DU JOUR"



À la table...

Lors d'une récente chronique traitant sur l'agneau, nous désirons vous faire part que nous avons reçu au Bureau de Produit de l'Est un nombre considérable d'appels téléphoniques de la part des lecteurs et lectrices de ce journal.

C'est ainsi, que nous avons cru bon de vous présenter dans le cadre de cette chronique, deux succulentes recettes à base d'agneau, histoire d'agréer vos repas à l'intention de tous vos invités à l'occasion des fêtes qui approchent à grand pas!

Brochettes d'agneau
cubes d'agneau de 3 à 4 cm (1,5 po)
bacon

piments verts en morceaux
champignons frais assez gros et blanchis
petites tomates mexicaines ou quartiers de tomates
petits oignons cuits

Marinade
250 mL (1 tasse) vin rouge
125 mL (½ tasse) huile
50 mL (¼ tasse) oignon haché fin
1 gousse d'ail écrasée
1 clou de girofle
3 mL (½ c à thé) sel
1 petite feuille de laurier
1 pincée poivre, thym, marjolaine, origan

Mêler les ingrédients de la marinade et la verser sur les cubes d'agneau.
Laisser macérer au réfrigérateur 8 à 12 heures, brasser de temps en temps.

Enfiler sur les brochettes; agneau et bacon.
Cuire la viande sous le gril-leur du four ou sur un feu de charabon de bois à 10 cm (4 po) de la chaleur, retourner les brochettes au milieu de la cuisson, les arroser avec la marinade et terminer la cuisson.
Cuire en même temps les légumes sur des brochettes séparées.

Fondue

Agneau frais coupé en cubes de trois cm (1 po), prévoir 150 à 225 g (1/3 à ½ lb) par personne.

Marinade

150 mL (2/3 tasse) huile
75 mL (1/3 tasse) vinaigre de vin
5 mL (1 c à thé) sel
5 mL (1 c à thé) sucre
3 mL (½ c à thé) moutarde forte
quelques gouttes de sauce anglaise
ail
poivre noir frais moulu

Mêler tous les ingrédients et les verser sur les cubes d'agneau.

Macérer au moins six (6) heures.
Egoutter la viande **parfaitement** et cuire en pleine friture dans un plat à fondue dans de l'huile de tournesol ou de soya.
Servir avec trois ou quatre (3 ou 4) des sauces à votre goût.

En terminant, nous vous souhaitons "bon appétit", et souvenez vous de ceci: **"ACHETEZ DES PRODUITS DE CHEZ NOUS, C'EST BIEN MEILLEUR POUR NOUS!"**

Opinion du lecteur

Des citoyens insatisfaits des services de l'Hydro-Québec dans le territoire Mont-Comi et Fleuriault

La présente est pour vous faire part de notre insatisfaction quant aux services de l'Hydro dans le territoire situé près du Mont-Comi et Fleuriault.

Dans l'espace d'une semaine, trois pannes d'électricité, et ceci n'est pas la première semaine où cela se produit. Et celle du samedi 26 novembre a duré plus de 22 heures. Les installations de l'Hydro dans notre territoire seraient-elles plus désuètes que dans d'autres territoires? Ou du fait que la population est moins nombreuse, est-elle desservie après les autres et on ne voit pas nécessaire d'engager du personnel supplémentaire durant les pannes pour ce secteur? ...

Pourtant, nous payons le même tarif que les autres! Un malin nous a même fait la réponse: "Au moins, quand vous êtes en panne, vous sauvez de l'électricité" ... Nous savons fort bien portant que quand la maison devra redevenir à la chaleur normale, nous dépenserons probablement les kilowatts supposément "sauvés" durant la panne et plus! ... Sans compter tous les risques de bris d'appareils et le manque d'eau puisque la pompe fonctionne à l'électricité.

De toute façon, notre tarif est le même que les autres et nous croyons bien que nous avons le droit aux services de l'Hydro autant que les clients des autres secteurs.

Nous espérons que vous saurez trouver les solutions à cette situation pour le moins insatisfaisante.

Nous ne pouvons actuellement vous assurer de nos sentiments les plus "chaleureux".

Lise Bouchard
C.P. 40
St-Donat de Rimouski
G0K 1L0

COURS DE COUTURE "BOUCLAIR"

Avec "Bouclair" et ses patrons spéciaux, travaillez rapidement et facilement tous les tissus extensibles.

Réalisez chandails, robes, jupes, pantalons et maillots de bain.

Information et inscription

723-9330

161 Rouleau, suite 104

Tél. 723-0488

Lentilles cornéennes de Rimouski Inc.

Jean-Paul Leblanc
Ophtalmologiste

Bruno Dumas
Ophtalmologiste

UNE SURPRISE ST-HUBERT

Les coupons "Joyeux Noël" St-Hubert

St-Hubert réserve une surprise à vos bouts d'choux!

Du 17 au 24 décembre 1983, St-Hubert réserve une surprise à vos bouts d'choux!

En effet, durant cette période, St-Hubert remettra à chaque enfant de 12 ans et moins présent à la salle à manger, **un coupon* échangeable contre un délicieux repas du Menu pour enfants.**

Ce n'est pas tout! Samedi et dimanche les 17 et 18 décembre, de 11h30 à 13h30 et de 17h à 19h, le Père Noël remettra aux enfants ces coupons et d'autres surprises dans les rôtisseries participantes.

*Offert tant qu'il y en aura, le coupon sera échangeable du 2 janvier au 12 février 1984.

Les Rôtisseries St-Hubert vous souhaitent de Joyeuses Fêtes.



D'avantage pour vous plaire!



Union Nationale

Reprendre l'offensive

L'aide à l'entreprise privée

Il serait faux de prétendre que l'Etat n'a jamais fait d'efforts pour encourager l'entreprise privée. Toutefois, sa stratégie en ce domaine a souvent été mal adaptée aux réalités et raisonnée dans une perspective à court terme:

- le gouvernement du Québec a institué la Société générale de financement pour pouvoir injecter des capitaux dans l'industrie et il a créé des programmes d'aide aux entreprises. Toutefois, le bilan de l'aide financière du gouvernement est fort mitigé. Cette aide est tellement dispersée et difficile d'accès que ceux qui pourraient en bénéficier ne savent jamais à qui s'adresser. Les programmes d'aide exigent des démarches telles de la part des entreprises, que rares sont celles qui peuvent s'en prévaloir. De plus, l'aide gouvernementale a hélas trop souvent servi à rescaper des entreprises non rentables, au bord de la faillite ou de la fermeture, ou à créer des emplois à court terme (pro-

jet OSE). Elle a trop souvent pris la forme de "cadeaux", de bien-être social à l'intention des entrepreneurs. Elle a trop peu servi à permettre aux entreprises dynamiques de perdre de l'expansion. Cette aide financière ne répond fréquemment qu'à des fins politiques immédiates. Actuellement, la stratégie d'aide du gouvernement du Québec est strictement défensive. Il ne s'agit que de maintenir les emplois existants.

- un autre aspect de la politique du gouvernement du Québec est la cour assidue, et parfois presque indécise, qu'il fait aux investisseurs étrangers. Le gou-

vernement du Parti québécois, qui se prétend si nationaliste, a même surpassé le gouvernement Bourassa sur ce plan, mais sans grand succès! En même temps qu'il serre la vis aux entreprises déjà établies au Québec, ce gouvernement espère attirer les investisseurs étrangers! Les croit-il si mal informés? Pense-t-il qu'ils ignorent tout de la fiscalité et du climat des relations de travail qu'ils trouveront ici?

- enfin, le gouvernement a cherché à donner une aide technique, aux petites entreprises en particulier. Dans cette perspective, la création du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) était une initiative louable. Toutefois, la tendance de cet organisme à fonctionner comme une bureaucratie de la recherche, plutôt que comme une entreprise de services, a réduit considérablement son utilité pour les PME québécoises.

Bonne semaine à chacun et chacune d'entre vous.

Maurice Bouillon, président
Pour renseignements:
723-0747 ou 722-7106 ou
736-4819

Deux Rimouskoises méritent le titre CPS

Madeleine Belzile de Rimouski et Denise Hins,

secrétaire chez Alliance mutuelle vie à Rimouski, sont au nombre des 1 060 secrétaires des Etats-Unis, Canada, Porto Rico, Iles Vierges, Jamaïque, Malaisie et Afrique du Sud qui ont obtenu, cette année, le titre Certified Professional Secretary (CPS) accordé par Institute for Certifying Secretaries, une filiale de l'Association internationale des secrétaires professionnelles.

Le CPS est reconnu comme le sommet de la profession. Il est obtenu par la réussite de six examens mettant en évidence les connaissances, la compétence et l'expérience de la secrétaire. Les examens CPS existent depuis 1951 et 17 272 secrétaires ont obtenu ce certificat dont 369 canadiennes.

Reconnaissance d'un standard élevé de professionnalisme, les examens ont lieu en mai chaque année dans 250 centres dont celui du CEGEP de Rimouski. Ils portent sur six sujets: science du comportement dans les affaires, droit des affaires, économique et gestion, comptabilité, compétence et prise de décision, gestion de bureau et technologie.

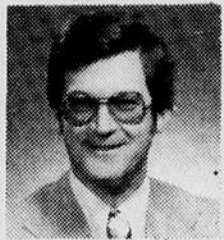
En 1983, 5 394 candidates se sont présentées à la séance d'examen de mai et 1 060 les ont réussi dont 35 canadiennes parmi lesquelles nous retrouvons quatre québécoises de langue française. A Rimouski, nous comptons maintenant trois secrétaires agréées selon les critères du Certified Professional Secretary, certificat pour le (la) secrétaire professionnel(le).

ASSURANCE

ALAIN RIOUX

422 BOUL. JESSOP, RIMOUSKI-EST
Assurance-incendie à protection économique.

Tél.: 724-4931



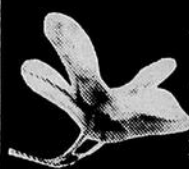
Tableaux remarquables...

- Algues marines
- Os de poisson
- Peinture sur soie



20 \$

Étonnantes techniques de création qui façonneront un décor enchanteur...



LA SAMARE inc.
METIERS D'ART
102B St-Germain Ouest, Rimouski. Tel.: 723-0242



ACHAT AVANTAGEUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES!

HOLIDAY Modèle 7945

Prix rég. 149,95\$

SPÉCIAL

104⁹⁵

- AM/FM radio cassette stéréo
- 2 haut-parleurs de 4 pouces
- Puissance de 6 watts x 2
- Alimentation AC/DC



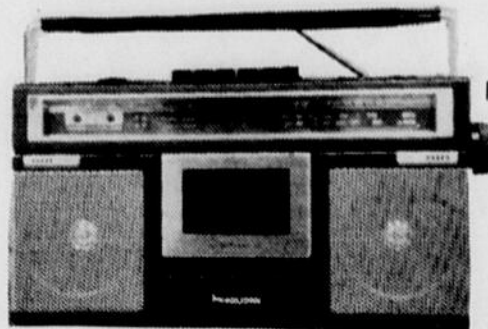
HOLIDAY Modèle 7943

- Radio AM/FM, stéréo
- Micro intégré
- Alimentation AC/DC

Prix rég. 129,95\$

SPÉCIAL

69⁹⁵



CROWN

Modèle CSC-68F

Prix rég. 149,95\$

SPÉCIAL

119⁹⁵

- Radio AM/FM, ondes courtes, cassette, stéréo
- Système 2 voies, micro incorporé
- Alimentation AC/DC



CLAIRTONE Modèle 7980

Prix rég. 734,95\$

- Puissance 30 watts/RMS total
- Système d'alimentation 3 voies
- 2 machines à cassette
- Retour automatique
- Système automatique de recherche de musique
- Mélangeur de son
- Haut-parleurs à 3 voies, et plus encore

SPECIAL

589⁹⁵



UN SEUL ENDROIT

COLONIAL ELECTRONIQUE LTEE

162 St-Germain ouest, Rimouski 723-9717



**N'ATTENDEZ PAS
À LA DERNIÈRE
MINUTE POUR
VOS CADEAUX...**

**VENEZ VOIR L'IMMENSE CHOIX DE
CADEAUX PRATIQUES POUR OFFRIR AUX FÊTES!**

**ACCU-
MASSAGE**

Sandales nouvelles pour soulager
les pieds et autres maux.
Couleurs: rouge, blanc, vert, brun

NOTRE PRIX

18⁵⁰
Paire



SUNBEAM

Rasoir électrique pour
hommes - A tête simple et
taille-favoris escamotable

Garantie
3 ans



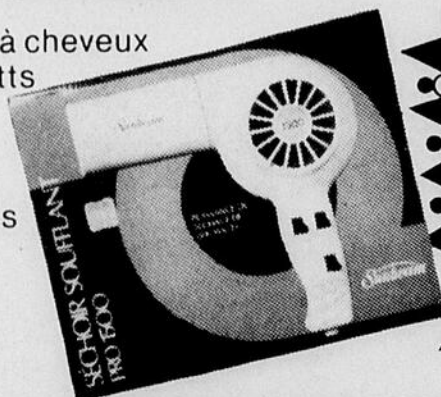
NOTRE PRIX

42⁰⁰

SUNBEAM

Séchoir à cheveux
1500 watts

Choix
de 4
positions



NOTRE PRIX

15⁹⁵

M. Raymond Duval et
son épouse Lorraine
se joignent à leur per-
sonnel pour vous sou-
haiter un très joyeux
Noël et la plus paisible
des années pour 1984.

SUNBEAM

Rasoir électrique pour dames, tête
de rasage double "Micro Twin", 1
côté pour les jambes, l'autre pour
les aisselles.



15⁹⁵

SUNBEAM

Rasoir électrique rechargeable
bi-tension et taille-favoris



92⁵⁰

SUNBEAM

Rasoir électrique
"Shave Master" pour hommes



36⁵⁰

SUPER 1250

Séchoir à cheveux 1250 W
4 positions



12⁸⁹

SUPERJET

Fer à friser 35 w
Baril de 5/8"



9⁹⁵

TABAC

Ensemble cadeau
Lotion après rasage et
savon



8¹⁰

AZZARO

Eau de toilette pour hommes
Vaporisateur
30 ml



11²⁵

BRUNANTE

De Michel Robichaud
Ensemble cadeau
Shampooing pour le corps
et parfum de toilette



14⁹⁹

CABOCHARD

Eau de toilette
pour dames
Vaporisateur
30 ml



10⁵⁰

**CHOC
de Cardin**

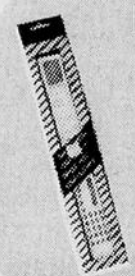
Eau de parfum
pour dames
Vaporisateur 7.5 ml



10⁵⁰

RÈGLE

Avec calculatrice
incorporée



10⁹⁵

FINITION DE FILM

Economisez **20%** sur la finition de vos
films jusqu'au 3 janvier 1984 inclusive-
ment sur présentation de ce coupon.

— COUPON OBLIGATOIRE —

**COMPTOIR
D'ESCOMPTE** ENF

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 13 AU 24 DÉCEMBRE.

N.B. LIMITE 3 PAR CLIENT SUR TOUS LES ITEMS ANNONCÉS
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

**106 ST-GERMAIN EST, RIMOUSKI
724-6577**

Le P.L.Q. explique...

La loi 111 (3)

En février 1983, le gouvernement justifia l'adoption de la loi 111 en invoquant la situation qu'avait créée la grève des enseignants à la suite de l'adoption de la loi 105. L'Opposition soutient dans le temps - et elle soutient évidemment toujours - que la situation créée par la grève des enseignants ne justifiait pas une loi aussi sévère, ne justifiait pas en particulier la mise en veilleuse des droits garantis par la Charte québécoise des droits de la personne

et par la Charte canadienne des droits et libertés.

La situation à laquelle le Québec faisait face en février 1983 était très sérieuse. Personne n'en disconvient. Mais elle n'était pas de nature à justifier la mise en veilleuse des droits fondamentaux garantis par les grandes Chartes de droits humains. La seule exception que prévoit le Pacte international relatif aux droits civiques et politiques, c'est une situation qui mettrait en danger l'existence même de la Nation.

Persone ne serait assez cinglé pour oser soutenir que l'existence de la nation québécoise était mise en danger en février dernier par le fait que les enseignants étaient en grève.

Si dès février dernier la situation à laquelle faisait face le Québec ne justifiait pas un recours aussi extrême que la loi 111, à plus forte raison en est-il de même aujourd'hui alors que l'arrêt de travail des enseignants a fort heureusement pris fin depuis plusieurs mois.

Une Commission parlementaire a siégé à plusieurs reprises. Les organisations syndicales ont abondamment participé à ses travaux. La Commission parlementaire fut suivie d'une conciliation à laquelle le gouvernement, à titre d'élément dominant de la partie patronale, consentit à participer avec la partie syndicale. Ensuite, des ententes furent signées dans certains secteurs entre la

partie patronale et la partie syndicale. Autant de développements qui justifient de conclure que la situation d'aujourd'hui n'existe plus aujourd'hui et que ce changement constitue pour le gouvernement une invitation à rectifier son tir dans les meilleurs délais.

Au cours de la longue période de trois ans qui marquera la durée des décrets, il pourrait survenir toutes sortes d'accidents de parcours que personne ne souhaite, mais qui pourraient être imputables à une toute autre raison que celle que put invoquer le gouvernement en février dernier et qui pourrait survenir dans les circonstances tout à fait inédites.

C'est pourquoi la véritable solution devrait consister, pour le gouver-

nement, à présenter à l'Assemblée nationale un projet de loi très court, très concis, très clair qui inviterait les députés à proclamer tous ensemble, dans un geste d'unanimité comme le gouvernement les aime parfois et comme l'Opposition les aime aussi de temps à autre, que le Québec veut effacer de son souvenir, à

tout le moins de ses textes de loi, cette pièce législative que les historiens jugeront à son mérite, que les générations futures pourront discuter, mais dont Ryan souhaite vivement qu'entre députés, il ne soit plus jamais question.

Rémi Beaulieu
La Commission politique
PLQ - Rimouski

MARIO ROY, A.V.A.

284 rue Potvin, Rimouski
Bur. 723-6408
Rés. 723-4771

Service complet en assurance

- vie et rentes
- collective
- générale

Coopérants



Parents: une expérience à partager

C'est dans le cadre du programme Chantier-Québec que le projet "Entraide parentale/Service petite enfance a été subventionné. Ce projet, parrainé par le C.L.S.C. de l'Estuaire a pour objectifs:

1) d'offrir un service d'écoute téléphonique bénévole aux parents d'enfants de 0-3 ans.

2) de favoriser de meilleures connaissances des phénomènes reliés au post-natal, au rôle de parents, au développement des enfants de 0-5 ans parmi la

population du C.L.S.C. de l'Estuaire.

Afin de répondre à ces objectifs, nous souhaitons réaliser trois activités:

1) une chronique enfance

2) une pièce de théâtre (création de petits sketches humoristiques relatant les premiers mois de la vie de parents).

3) des ateliers avec les parents et les enfants sur différents sujets (alimentation, jeux-maison, sécurité, etc.)

Ainsi, nous attendons de vous:

- soit de devenir un parent bénévole pour la ligne d'écoute téléphonique.

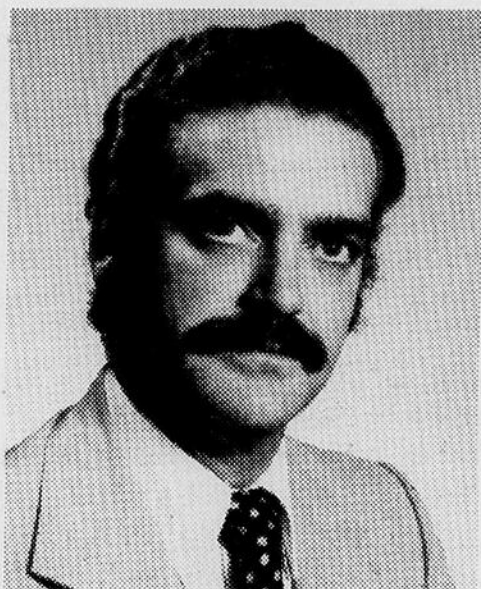
- soit de participer à la création de la pièce de théâtre (interprète, auteur...)

- soit de suggérer les thèmes que vous trouveriez intéressants à traiter dans la chronique enfance.

Votre implication comme parents à l'intérieur de ce projet a une grande importance puisque nous désirons que les sujets traités répondent à des besoins réels. Seule votre expérience de parents peut nous permettre d'atteindre ce but.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration. Pour communiquer avec nous, téléphoner à 724-7024, ou écrire au C.L.S.C. de l'Estuaire, 180 des Gouverneurs, Rimouski, G5L 8G1. Demander: Jocelyne, Jeannine, Andrea ou Hélène. Poste 207.

AVCO



M. Gilbert Delisle

Les Services Financiers Avco désirent féliciter M. Gilbert Delisle, à l'occasion de son 10e anniversaire de service avec la compagnie.

M. Delisle s'est joint à Avco en décembre 1973, comme préposé aux comptes. Après avoir travaillé à tous les échelons des opérations de succursale, il a été promu directeur adjoint en avril 1975. En février 1976, il est devenu directeur et en janvier 1978, il a été muté à la succursale de Rimouski.

Avco, qui possède plus de 230 succursales d'un océan à l'autre, est fier de reconnaître la contribution et le dévouement de M. Delisle au cours des dix dernières années.

**ÉCONOMISEZ
SUR L'ACHAT
D'UNE MAISON NEUVE
AVANT LE 31
DÉCEMBRE 1983**

**DERNIER MOIS POUR PROFITER DE LA
SUBVENTION PROVINCIALE DE 3,000\$**

Deux modèles de maisons semi-détachées actuellement disponibles à bon prix:

MOINS DE 400\$ PAR MOIS.

À 490 ET 494 MARQUIS DE VAUDREUIL.

Taux de financement de 9 1/2% (3 ans).

Subvention municipale de 1,500\$.

**Réma
Rimouski
construction inc.**



**CORVÉE
HABITATION**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Réjean Beaulieu, prés.

385 DES FAUVETTES, RIMOUSKI 723-4006

**certificats de
DÉPÔT
GARANTI**
doublement
avantageux



TRUST GENERAL

Institution inscrite à la
Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Montant maximum garanti:
60 000 \$ par client

*La valeur de l'or est conforme à celle
qui avait cours le 28 septembre 1983.

11%
(5 ans)
Intérêt annuel

10 1/2% 9 1/4%
(3 ans) (15 mois)
Intérêt annuel Intérêt à l'échéance

Dépôt minimum 1 000 \$

• Taux sujets
à confirmation

**20 UN NOËL EN OR!
LINGOTS D'OR
À GAGNER!**

- 1 chance de gagner par dépôt de 1 000 \$ pour 1 ou 2 ans
- 2 chances de gagner par dépôt de 1 000 \$ pour 3, 4 ou 5 ans

• Les dépôts garantis d'épargne-retraite sont aussi admissibles au concours. Date limite 10 décembre 1983. Détails aux succursales.

Rimouski:
12, Saint-Germain est, G5L 7E1
Téléphonez-nous sans frais:
1-800-252-0869

Chronique Agro-technique

80% et plus, c'est notre défi

A lire ce titre sous cette rubrique, on pourrait penser que les étudiants et les enseignants du département d'Agrotechnique ont décidé de prendre le taureau par les cornes dans le processus de la réforme pédagogique pour augmenter la performance à un degré d'excellence de 80% et plus dans les résultats scolaires. Non, ce n'est pas là l'objet de mon propos; encore que de chercher à atteindre ce niveau moyen de performance scolaire, ne serait pas une si mauvaise idée du tout.

Le défi de 80% et plus

dont je veux parler en est un d'envergure régionale et provinciale à l'échelle de tout le Québec pour maintenir et accentuer notre position canadienne de premier plan en génétique animale et augmenter le degré d'excellence de notre industrie laitière. Atteindre ce niveau de 80% de tous nos troupeaux laitiers soumis à un programme de contrôle laitier d'ici 1990, c'est cela le défi. Le relevé suppose un effort commun de tous les groupes intéressés au succès de notre industrie laitière.

Mais pourquoi faire du

contrôle laitier et qui peut profiter des bénéfices d'un tel outil? Selon les propos francs et directs d'un de nos excellents producteurs laitiers que nous visitons cet automne avec nos étudiants de cinquième secondaire pour discuter d'orientation en élevage, "il n'est pas possible de faire de la production laitière avec succès sans contrôle laitier. Aujourd'hui, réussir dans notre entreprise sans cet outil, c'est un coup de chance. Il est mieux de faire notre chance nous-mêmes; c'est pourquoi, il nous faut sans faute augmenter le nombre de nos vaches soumises au contrôle laitier". Ce témoignage parle de lui-même. Le contrôle laitier est dans nos entreprises modernes de production laitière un outil indispensable. Les producteurs qui adhèrent à ce programme en bénéficient directement, en utilisant l'information obtenue dans leur gestion, en obtenant une amélioration génétique par rapport aux autres troupeaux et en voyant la

valeur marchande de leurs animaux s'accroître.

L'ensemble des producteurs, inscrits ou non au contrôle laitier, en bénéficient largement par la disponibilité à leur usage de taureaux dont le potentiel génétique est de beaucoup supérieur à ce qu'il serait sans l'évaluation d'un grand nombre de reproducteurs permise par le contrôle laitier. Plusieurs études ont démontré que le gain génétique annuel de la production laitière dépend du pourcentage de vaches inscrites au contrôle laitier et de la proportion de ces vaches accouplées à de jeunes taureaux. Or, l'amélioration génétique repose sur l'évaluation des reproducteurs. Actuellement, le Québec, grâce à un excellent programme d'épreuves de progéniture de taureaux laitiers reconnu mondialement, jouit d'une position enviable au plan de la qualité de ses géniteurs. En effet, nous possédons au Centre d'insémination artificielle du Québec à St-Hyacinthe les meilleurs reproducteurs laitiers au Canada, voire même au monde. Pour maintenir cette première position, il nous faut éprouver davantage de jeunes taureaux et, par conséquent, contrôler plus de vaches.

De plus, il est évident que toute amélioration au sein de la productivité se traduit en une réduction des coûts de production du lait, lesquels coûts servent à établir le prix des produits laitiers pour le consommateur. Les consommateurs peuvent

donc profiter, en obtenant des produits laitiers à des prix plus bas, des avantages de la pratique du contrôle laitier.

Voilà donc de très bons arguments pour partir en croisade de promotion du contrôle laitier. Comme disait notre interlocuteur plus haut, "il faut presque devenir des missionnaires du contrôle laitier"; surtout

faire connaître le bien fondé et l'extrême urgence de l'utilisation de cet outil si peu dispendieux sur nos fermes laitières et aussi de travailler à rendre encore plus accessible cet instrument d'élevage indispensable.

Claude-Bernard Côté,
agronome
enseignant, département
d'Agrotechnique
Ecole Paul-Hubert

En cette période de réjouissances,
nous vous souhaitons de
**Joyeuses
Fêtes!**

- Réceptions
- Banquets
- Mariages
- Fêtes de tout genre
- Assemblées
- Réunions

L'HORIZON BLEU

723-6712

RÉSIDENCE: 736-5872



AGUISAGE DE:

- Scies au carbure
- Haches • Couteaux
- Ciseaux
- Scies rondes, etc...
- Soudure de scies à ruban
- Egoines par machine automatique.

**CENTRE DE
L'AFFÛTAGE DE
L'EST DU QUÉBEC ENR.**

CHEZ



105 EST ST-GERMAIN
RIMOUSKI 724-4042

Un système de co-voiturage verra le jour à St-Marcellin

Un groupe de citoyens de St-Marcellin s'est penché sur le problème de transport de la population de St-Marcellin. Après examen de différentes possibilités, le co-voiturage se présente comme la solution la plus simple et la plus efficace.

Jeudi le 15 décembre à 19

heures aura lieu au centre paroissial de St-Marcellin, la réunion de fondation du club de co-voiturage de St-Marcellin.

Le co-voiturage est un mode de transport collectif, privé, par lequel un groupe de personnes demeurant le long d'une route commune voyagent ensemble, pour couvrir de façon économique un trajet quelconque et partagent en tout ou en partie les frais du véhicule. C'est seulement depuis juin 1983, que le co-voiturage est permis au Québec.

Les personnes désireuses de devenir membre du club de co-voiturage de St-Marcellin pourront le faire dès le 15 décembre prochain, lors de la prochaine réunion de fondation. C'est un rendez-vous, soyez-y!

**DES MEUBLES
COMME AU TEMPS PASSÉ...**



**À LA PORTÉE
DE TOUS LES
BUDGETS**

ATELIER

360 de la Carrière
Rimouski - 723-2202
Bureau: 722-7586
et 722-7680



VOUS DÉSIREZ CESSER DE FUMER?

Le docteur Eric Dékytspotter, n.d., par sa méthode unique au Québec, a un pourcentage de 97% de réussite.

Détenteur de trois records du monde au niveau de la maîtrise de la douleur.

Le docteur sera à Rimouski le samedi 17 décembre. Dès aujourd'hui, prenez rendez-vous en téléphonant à **723-8772** après 18h00.

cegep rimouski

60, rue Eveche ouest
Rimouski, G5L 4H6
Téléphone (418) 723-1880

SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

FORMATION EN FORESTERIE

Voulez-vous développer de nouvelles habiletés en foresterie?

Le Service d'éducation permanente du Cégep de Rimouski en collaboration avec le département de technologie forestière invite toutes les personnes intéressées au développement forestier à une réunion d'information qui aura lieu le **MERCREDI 14 DÉCEMBRE à 19h30 au LOCAL D-118.**

Lors de cette rencontre, l'on explorera les différentes avenues possibles pour l'organisation de sessions de formation dans le domaine de la foresterie. Ces sessions peuvent porter sur **l'aménagement forestier, sur la foresterie urbaine, sur la transplantation d'arbres...**

Dans le contexte actuel de développement massif du reboisement et de la création d'emplois, il devient urgent que de plus en plus de personnes développent des habiletés professionnelles dans le domaine de la foresterie.

Nous vous invitons donc à cette rencontre d'information le 14 décembre 1983 à 19h30 au Cégep de Rimouski (LOCAL D-118).

Pour de plus amples informations,

**Le Service de l'éducation permanente
Cégep de Rimouski
Tél.: 723-7333 ou 723-7334**

La S.P.C.A. du Bas St-Laurent soulève les problèmes des chiens errants

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Il nous soit consenti de faire remarquer aux Administrateurs de cette Ville que les administrés, - c'est-à-dire les électeurs contribuables - apprécient beaucoup leur dévouement et leur habileté, mais qu'ils apprécieraient davantage bénéficier des services essentiels à un milieu civilisé.

Les citoyens mécontents de voir leurs plate-bandes défaits ou leurs sacs d'ordures déchirés par des chiens qui n'appartiennent à personne, ou tout au moins à personne qui s'en tient responsable, sont nombreux.

Toutes les villes moyennes du Québec, ainsi que de nombreuses petites villes ont recours à des sociétés humanitaires pour la protection des animaux. Rimouski, où pourtant existe une Société, est la seule à faire exception. Cela, entre autre, va à l'encontre de la loi provinciale qui est bien explicite à ce sujet et je cite:

"Toute corporation municipale doit, par une réglementation et une surveillance convenable prévenir les dommages que les

chiens errants peuvent causer" (Loi des abus préjudiciables à l'agriculture - S.R.Q. 1964, chapitre 130 - article 13)

Depuis un an et demi, la S.P.C.A. Rimouski & Bas St-Laurent essaie de faire prendre conscience de cette nécessité et vous propose des solutions. Depuis notre première offre officielle de services en 1982, il a fallu attendre jusqu'à octobre 1983 qu'on nous demande de soumissionner sur la base de devis extrêmement exigeants, quitte à voir rejeter aussitôt la soumission sous prétexte du prix trop élevé.

La dessus, cependant, les chiffres vont être plus éloquentes que les mots. D'après les résultats du recensement effectué ce printemps, il y aurait 1800 (mille huit cent) chiens en ville. Si par contre l'on tient compte de la proportion existante, selon la moyenne québécoise, entre population humaine et population canine, celle-ci s'élèverait à environ 3500 sujets.

Si on accepte le premier chiffre, la seule vente des licences (à 15\$ chacune) rapporterait à la Ville de Rimouski \$27 000 (vingt-sept-mille). Dans le deuxième cas, le revenu s'élèverait à \$52 500 (cinquante-deux mille-cinq

cent dollars). A cela, il s'agit d'ajouter le profit des amendes infligées à tout propriétaire qui enfreint le règlement.

Compte tenu, du montant de celles-ci prévu par le règlement municipal en vigueur, il n'est vraiment pas difficile d'atteindre plusieurs milliers de dollars. Aucune des soumissions présentées dépassait les \$25 000 par année (et la nôtre était la plus basse).

Dans la première hypothèse: la plus prudente, mais aussi la moins réaliste, le contrôle des chiens (comportement, cueillette, pension, soin, vente de licences, etc.) aurait été assuré par la S.P.C.A. Rimouski & Bas St-Laurent sans que cela n'en coûte rien. Non seulement: la Ville en aurait retiré un profit net de \$2 650 en plus des amendes.

Dans la deuxième hypothèse: par contre, ce chiffre (toujours faisant abstraction des amendes) se serait élevé à \$28 050. Le coût d'achat des médailles à remettre aux détenteurs de licence est si minime qu'il ne vaut pas la peine d'en parler.

En conclusion: nous ne sommes pas les seuls à nous demander pourquoi la Ville de Rimouski, après avoir

fait appel à des organismes, locaux et non, pour demander des services, a ensuite rejeté les soumissions requises. Cela d'autant plus que, tel qu'on vient de le mentionner, le contrat proposé lui permet de retirer gratuitement services, profits et gratitude de l'électorat.

Il est bien évident que le rejet des soumissions ne peut pas trouver sa justification dans un prétendu prix trop élevé, ni moins encore sur des réglementations provinciales à venir qui, du fait de ne pas être encore ni définies, ni en vigueur ne peuvent en aucun cas infirmer un contrat qui les précède.

A ce point, nous croyons avoir le droit ainsi que tous les citoyens, de connaître de façon claire sans d'autres tergiversations ni équivoques, quelles sont les attentes et la volonté de ce Conseil au sujet de la Société rimouskoise vouée à la protection des animaux et, par ricochet, des humains.

Nous osons espérer qu'une réponse sollicitée à nos questions et à un des besoins pressants de cette communauté ne saura tarder.

Soyez assurés de l'expression de mes meilleurs sentiments.

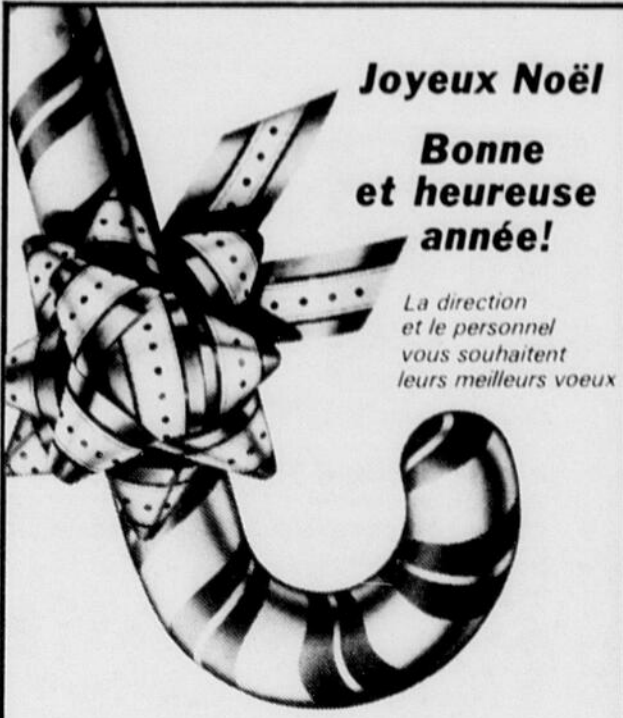
Guyline Grosset
pour Pia Faccio

présidente
Tél: 723-1396

Joyeux Noël

Bonne et heureuse année!

La direction et le personnel vous souhaitent leurs meilleurs vœux



LA BOUTIQUE DU TISSU

108 OUEST, ST-GERMAIN, RIMOUSKI - 723-1039

VOUS VOUS CHAUFFEZ AU MAZOUT? Voici comment économiser sans tout changer.

La solution, c'est nous qui l'avons avec

VOLET UNIQUE DE RETENUE D'AIR

1. Élimine les pertes de chaleur de bouilloire lorsque le brûleur est arrêté.
2. Opération automatique du volet de retenue d'air et sans entretien.
3. Le volet est installé à l'intérieur du brûleur et ne peut être brisé, ceci élimine l'entretien.

CONÇU ET FABRIQUÉ POUR OBTENIR UNE COMBUSTION À PRESSION STATIQUE ÉLEVÉE

1. La pression statique est de deux fois supérieure à un brûleur normal de 3450 TPM.
2. Produit une bonne combustion même si le tirage est réduit dans la cheminée.
3. La tête de retenue ajustable permet d'obtenir le patron de flamme désiré et ceci pour s'adapter à toute forme de chambre à combustion.
4. Vous obtenez une combustion excellente de 10 à 14% CO- et ceci sans aucune fumée.

Ba
BLUE ANGEL™

ANGE BLEU

BRÛLEUR À L'HUILE HS

Économisez

jusqu'à

50%

de votre consommation
de MAZOUT annuel

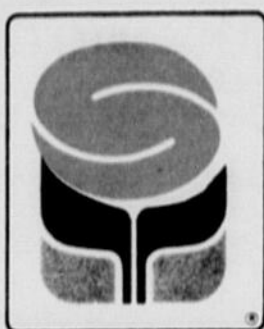
**S'adapte à toutes
les fournaies**

- RÉSIDENTIELLE
- COMMERCIALE
- INDUSTRIELLE

CONSULTEZ LE SPECIALISTE EN CHAUFFAGE...

AGENT EXCLUSIF ANGE BLEU H.S.
SERVICE DE BRÛLEURS ALBERT PERRON INC.
489 RICHARD, RIMOUSKI, G5L 1K5 - 723-7090





SERVI

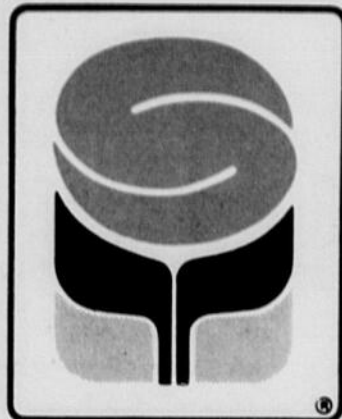
PLUS



LISTE DES GAGNANTS DE BONS D'ACHATS DE 25\$

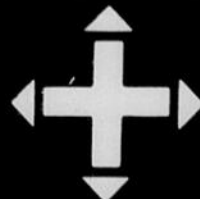
DANS LE CADRE DU CONCOURS SERVI

- **M. Guy Morais, Trois-Pistoles**
"Epicerie E.T. Pettigrew"
- **Mme Louise Fournier, St-Cléophas**
"Epicerie Fernand Caron"
- **M. Jean-Paul Morin, Packington**
"Epicerie Aurélien Morin"
- **M. Ronald Gérard, Ste-Anne-de-Madawaska, N.B.**
"Epicerie B. Ringuette"
- **Céline Lamarre, St-Simon**
"Epicerie Claveau Enr."
- **Josette Couillard, St-Simon**
"Epicerie Claveau Enr."
- **Alvine Lévesque, Ste-Anne-de-Madawaska, N.B.**
"Epicerie B. Ringuette"
- **Lévis Malenfant, St-Hubert**
"Epicerie J.-Guy Dionne"
- **Rachèle Côté, Isle-Verte**
"Dépanneur Dubé Enr."
- **M. J-Louis Dumont, Isle-Verte**
"Dépanneur Dubé Enr."
- **M. Martin Drapeau, Mont-Carmel**
"Epicerie Colette Lévesque Enr."
- **Mme Marie-Reine Bossé, St-Eusèbe**
"Epicerie Jean-Marc Rouleau"
- **Mme Jean-Louis Gagné, St-Hubert**
"Epicerie J.-Guy Dionne"
- **Mme Carmen Dubé, St-Paul-de-la-Croix**
"Epicerie Gaétan Chénard"
- **Olivette Lapointe, St-Alexandre**
"Epicerie Gaston Deschênes"
- **Mme Diane Dumont, St-Eleuthère**
"Richard Morin Inc."
- **Jacqueline D. Pelletier, St-Eleuthère**
"Richard Morin Inc."
- **Francine Lévesque, St-Léon-le-Grand**
"Epicerie Laurette Imbeault"
- **Jean-Paul Caron, Sayabec**
"Epicerie Fernand Caron"
- **Louis Beaulieu, Ste-Anne-de-Madawaska, N.B.**
"Epicerie B. Ringuette"
- **Nicole Côté, Rivière-Bleue**
"Marché Beau-Lieu"
- **Mme Léopold Michaud, Sayabec**
"Epicerie Berger Enr."
- **Fernand Beaulieu, Ste-Angèle**
"Marché Pelletier Enr."
- **Antoine Laliberté, St-Marc-du-Lac-Long**
"Epicerie Jean-Marc Rouleau"
- **Antoine Laliberté, St-Marc-du-Lac-Long**
"Epicerie Jean-Marc Rouleau"
- **Jean Fournier, Cap-Chat**
"Epicerie Roland Pelletier & Fils Enr."
- **Roger Jean, St-Mathieu**
"Epicerie Bélisle Enr."
- **Doris Couturier, St-Hilaire, N.B.**
"Supermarché St-Hilaire Ltée"
- **Guy Lévesque, Sully**
"Marché Beau-Lieu"
- **Fernand Lévesque, Ste-Angèle**
"Marché Pelletier Enr."
- **Monat Lévesque, St-Gabriel de Kamouraska**
"Epicerie Colette Lévesque Enr."
- **Micheline Morin, Packington**
"Epicerie Aurélien Morin"
- **Mme Gaston Marquis, St-Louis du HA! HA!**
"Epicerie Ovide Soucy"
- **Mme Nicole D. Côté, Isle-Verte**
"Dépanneur Dubé Enr."
- **Gertrude Dionne, Ste-Angèle**
"Marché Pelletier Enr."
- **Arthur Lévesque, St-Gabriel de Kamouraska**
"Epicerie Colette Lévesque Enr."
- **Ronald Valcourt, Packington**
"Epicerie Aurélien Morin"
- **Jean-Guy Gabourie, Verret, N.B.**
"Supermarché St-Hilaire Ltée"
- **Ernest Beaudoin, Cap-Chat**
"Epicerie Roland Pelletier & Fils Inc."
- **Mme Louise Morin, Trois-Pistoles**
"Epicerie E.T. Pettigrew"
- **Lucille Bonenfant, Claire N.B.**
"Supermarché St-Hilaire Ltée"
- **Mme Normand Beaulieu, St-Hubert**
"Epicerie J.-Guy Dionne"
- **Françoise Boulay, Sayabec**
"Epicerie Berger Enr."
- **Alphonse Nicole, St-Simon**
"Epicerie Claveau Enr."
- **Henri Morin, Packington**
"Epicerie Aurélien Morin"
- **Mme Yvon Ruest, St-Louis du HA! HA!**
"Epicerie Ovide Soucy"
- **Jean-Marc Landry, St-Pascal**
"Epicerie Dépanneur Jos Caron"
- **Diane Tanguay, Rivière-Bleue**
"Marché Beau-Lieu"
- **Mme Normand Jean, St-Cléophas**
"Epicerie Fernand Caron"
- **Christian Deroy, St-Léon-le-Grand**
"Epicerie Laurette Imbeault"
- **Louissette Bossé, St-Pascal**
"Epicerie Dépanneur Jos Caron"
- **Lucien Ouellet, St-Eleuthère**
"Richard Morin Inc."
- **Alfred Pelletier, Cap-Chat**
"Epicerie Roland Pelletier & Fils Enr."
- **Mme André Moreau, St-Alexandre**
"Epicerie Gaston Deschênes"
- **Marcel Jean, St-Mathieu**
"Epicerie Bélisle Enr."
- **Désiré Thériault, St-Louis du HA! HA!**
"Epicerie Ovide Soucy"
- **Mme Rita Richard, Ste-Florence**
"Epicerie N. Morin"
- **Monique Landry, St-Pascal**
"Epicerie Dépanneur Jos Caron"
- **Mme Johanne Fortin, Trois-Pistoles**
"Epicerie E.T. Pettigrew"
- **Armand Martin, Ste-Anne de Madawaska**
"Epicerie B. Ringuette"
- **Réginald Therriault, Sayabec**
"Epicerie Berger Enr."
- **Mme Bertrand Lévesque, Ste-Angèle**
"Marché Pelletier Enr."
- **Yvon Thibeault, Ste-Florence**
"Epicerie N. Morin"
- **Linda Lagacé, St-Hubert**
"Epicerie J.-Guy Dionne"
- **Raymond Jean, Sayabec**
"Epicerie Berger Enr."
- **Mme René Bouchard, St-Pascal**
"Epicerie Dépanneur Jos Caron"
- **Mme Martin Perreault, St-Cléophas**
"Epicerie Fernand Caron"
- **Réal Soucy, St-Alexandre**
"Epicerie Gaston Deschênes"
- **Mme Yvon Fournier, Ste-Florence**
"Epicerie N. Morin"
- **Maurice Lavoie, Sayabec**
"Epicerie Berger Enr."
- **Gérard Santerre, Sayabec**
"Epicerie Berger Enr."
- **Lise Bélanger, St-Léon-le-Grand**
"Epicerie Laurette Imbeault"
- **Pierrette L. Soucy, Cap-Chat**
"Epicerie Roland Pelletier & Fils Enr."
- **Alain Caron, St-Pascal**
"Epicerie Dépanneur Jos Caron"
- **Donald Proulx, St-Pascal**
"Epicerie Dépanneur Jos Caron"
- **Mme Irène Dubé, St-Eusèbe**
"Epicerie Jean-Marc Rouleau"
- **M. Claude Plourde, Rivière-Bleue**
"Marché Beau-Lieu"
- **B. Lévesque, St-Gabriel de Kamouraska**
"Epicerie Colette Lévesque Enr."
- **Roger Thériault, St-Eugène de Ladrière**
"Epicerie Bélisle Enr."
- **Julie Rosa, Ste-Angèle**
"Marché Pelletier Enr."
- **Emiline Roy, Cap-Chat**
"Epicerie Roland Pelletier & Fils Enr."
- **Denis Lapointe, St-Alexandre**
"Epicerie Gaston Deschênes"
- **Dorien Caron, St-Paul-de-la-Croix**
"Epicerie Gaétan Chénard"
- **Jean-Yves Lavoie, Estcourt**
"Richard Morin Inc."
- **Mme Jacqueline Pelletier, Estcourt**
"Richard Morin Inc."
- **Mme Zéphir Levasseur, St-Eleuthère**
"Richard Morin Inc."
- **Mme Zéphir Levasseur, St-Eleuthère**
"Richard Morin Inc."
- **Rita Imbeault, St-Léon-le-Grand**
"Epicerie Laurette Imbeault"
- **M. Gaston Rioux, St-Hubert**
"Epicerie J.-Guy Dionne"
- **Mme S. Guillemette, Riv. Trois-Pistoles**
"Epicerie E.T. Pettigrew"
- **M. Alphe Marquis, St-Louis du HA! HA!**
"Marché Ovide Soucy"
- **M. Jos Caron, Edmundston, N.B.**
"Supermarché St-Hilaire Ltée"
- **Mme Roselle Tardif, St-Hubert**
"Epicerie J.-Guy Dionne"
- **M. Aurèle Fraser, St-Simon**
"Epicerie Claveau Enr."
- **M. André Bossé, St-Eusèbe**
"Epicerie J.-Marc Rouleau"
- **M. Gaston Rioux, Rivière Trois-Pistoles**
"Epicerie E.T. Pettigrew"
- **Mme M.-J. Cloutier, Baker Brook, N.B.**
"Supermarché St-Hilaire Ltée"
- **Mme André Lévesque, St-Paul-de-la-Croix**
"Epicerie Gaétan Chénard"
- **M. Francis Landry, St-Hilaire, N.B.**
"Supermarché St-Hilaire Ltée"
- **M. Gaston Rioux, Rivière Trois-Pistoles**
"Epicerie E.T. Pettigrew"
- **Mme Nicole Côté, Rivière-Bleue**
"Marché Beau-Lieu"
- **M. Yves Jean, Sayabec**
"Epicerie Fernand Caron"
- **M. Alfred Nadeau, St-Marc-du-Lac-Long**
"Epicerie Gilles Bossé Enr."
- **M. J-Luc Tremblay, St-Léon-le-Grand**
"Epicerie Laurette Imbeault"
- **Mme Eleucippe Bernard, Escourt**
"Alimentation Richard Morin Inc."
- **M. Luc Roussy, Ste-Florence**
"Epicerie N. Morin"
- **M. Léonard Thibault, St-Simon**
"Epicerie Claveau Enr."
- **M. Peter Wiltshire, St-Cléophas**
"Epicerie Fernand Caron"
- **Mme M.-J. Leblanc, St-Paul-de-la-Croix**
"Epicerie Gaétan Chénard"
- **M. Léon Gagné, St-Léon-le-Grand**
"Epicerie Laurette Imbeault"
- **M. Jean-Guy Ouellet, Isle-Verte**
"Epicerie Dubé Enr."
- **Mme Louise Pineault, Ste-Florence**
"Epicerie N. Morin"



SERVI

PLUS



LAITUE EN POMME

"Floride"
Canada no 1

Grosceur 24's

69¢

ANANAS FRAIS
"Amérique Centrale"
Canada no 1 - Gr. 14's

99¢

ECHALOTES SUR TIGE
"Californie"

25¢ Pqt

ORANGES FRAÎCHES
"Floride"

1 59

Sac 5 lb

PAMPLEMOUSSES BLANCS
"Floride"

1 39

Sac de 5 lb

PRODUITS SURGELÉS

TARTE AUX PACANES
"McCain"

2 59

Format 8 po.

FILETS DE MORUE
"High Liner"

2 59

Bte 1 lb

MOUCHOIRS DE PAPIER

"White Swan"

Blanc - 2 épaisseurs
Bte 200's

69¢

MARGARINE MOLLE

"Parkay"
Cont. 3 lb

2 45

CAFÉ INSTANTANÉ

"Nescafé"
Bocal 10 oz

5 35

KETCHUP AUX TOMATES

"Heinz"

Bout. 575 ml

1 49

SOUPE POULET ET NOUILLES

"Lipton"

Bte 4 sachets

1 25

CONFITURE AVEC PECTINE

"Vachon"

Framboises ou fraises

Bocal 500 ml

1 65

TOMATES EN CONSERVE

"Libby's"

Canada de fantaisie

Boîte de 26 oz

1 07

FEVES JAUNES OU VERTES LONGUES

"Libby's"

Canada de choix

Boîte de 19 oz

85¢

GARNITURE A TARTES

"Vachon"

Cerises, fraises, framboises

Boîte de 540 ml

1 65

SAUCE POUR SANDWICHES CHAUDS

"Habitant"

Boîte de 398 ml

59¢

SOUPE CRÈME DE CHAMPIGNONS

"Aylmer"

Boîte de 10 oz

45¢

GLACAGE

"Duncan Hines"

Choix de saveurs

Boîte de 470 g

1 45

SAUCISSES VIENNOISES

"Burt's"

Boîte de 4 oz

79¢

POIS VERTS NO 1 ET 2

"Lesieur"

Canada de fantaisie

Boîte de 10 oz

59¢

PÊCHES OU POIRES EN DEMIES

"Ardmore"

Canada de choix - Soleil d'Australie

Boîte de 26 oz

1 29

BÔCHE DE NOËL

"Vachon"

Pâte blanche

Format de 460 g

2 29

LIQUEURS

"Seven Up"

+ 99¢ - 1axe

Bouteille de 750 ml

6/3 29

FROMAGE TREMPETTE

"Kraft"

Ail, herbes, oignons

Format de 8 oz

1 19

PETITES CREVETTES

"Gold Seal"

Boîte de 113 g

2 89

CERISES ROUGES

"Dalton"

Bocal de 250 ml

1 79

BONBONNIÈRE DE CHOCOLAT

"Lewney's"

Cerises

Boîte de 600 g

5 99

SAUCE POUR DINDE

"French's"

Sachet de 1.5 oz

49¢

JUS DE POMMES

"Graf"

Sucre ou non sucré

Boîte de 48 oz

1 19

JUS D'ORANGE PUR

"Graf"

Bocal de 64 oz

1 65

MARINADES SUCRÉES

"Graf"

Bocal de 750 ml

1 49

GÂTEAU AUX FRUITS

"Graf"

Regulier

Format de 900 g

2 89

CRÈME GLACÉE

"Graf"

Choix de saveurs

Contenant de 2 litres

2 09

DÉPARTEMENT
NON ALIMENTAIRE

SEL ANTI-ACIDE

"Ene" - Régulier

Bocal de 200 g

3 29

PAPIER DE TOILETTE

"White Swan" - Beige

Emb. de 4 rlx

1 39

PAPIER D'ALUMINIUM

"Chef"

Rouleau 12" x 25'

95¢

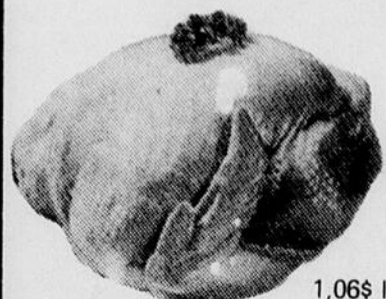
DÉTERGENT POUR LAVE-
VAISSELLE

"Cascade"

Bte 1.4 kg

3 69

JEUNE DINDON

Grade Utilité
Surgelé 4 à 6 kg

1,06\$ lb

2 33

KG

PROCUREZ-VOUS AUSSI LA DINDE D'AUTRES
CATÉGORIES À PRIX COMPÉTITIFS

BIFTECK DE PORC

Frais ou centre de fesse

1,76\$ lb

3 87

KG

FESSE DE PORC FRAIS

Complète

1,39\$ lb

3 07

KG

LARD SALÉ

Gras - Epais

1,26\$ lb

2 77

KG

SEMAINE "TAILLEFER"

SAUCISSON DE BOLOGNE

"Taillefer" - Cello ou ciré

Morceau
2 lb et plus

2 39

Tranché

2 79

1,08\$ lb

1,27\$ lb

KG

KG

JAMBON CUIT

"Taillefer"

Extra maigre

Tranché

En vrac

2,48\$ lb

5 47

KG

CRETONS FRAIS

"Taillefer"

Cont. 275 g

1 89

Ch.

BONDIN FRAIS

"Taillefer"

En vrac

2 57

1,17\$ lb

KG

SAUCISSES PORC
ET BOEUF

"Taillefer" - En vrac

1,39\$ lb

3 07

KG

ON PENSE À VOUS!

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS. PAS DE VENTE AUX MARCHANDS.
SPÉCIAUX EN VIGUEUR LES 14-15-16-17 DEC. 1983.

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi, mardi, mercredi,
samedi: 8h30 à 20h30
Jeudi, vendredi:
8h30 à 21h30
Dimanche: 11h30 à 18h00

ÉPICERIE ROYALE

505 ST-GERMAIN EST, RIMOUSKI

TÉL.: 722-4741

UN PRÉSENT TOUT PARTICULIER...

**Dernière chance
avant le
31 décembre
1983**

**CAR LA SUBVENTION
DE 3000\$
N'A PAS ÉTÉ PROLONGÉE
ET FINIRA À CETTE DATE.**

**RÉSERVEZ DONC
MAINTENANT**
pour profiter
des subventions
fédérale,
municipale,
et de
Corvée Habitation.

Livraison immédiate
phases III et IV,
1er juillet 1984
phases V et VI.

POUR VISITER:
310 du Bosquet
Sacré-Coeur,
à l'arrière du
Foyer de Rimouski.
Ouvert sept (7) jours
de 12h00 à 17h00
724-2813



CONSTRUCTION JPR
(1978) INC
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
106 EST, ST-GERMAIN, SUITE 101,
RIMOUSKI, QUÉ. G5L 1A6
(418) 724-4850



9 1/2% POUR 3 ANS
+ une subvention pouvant atteindre \$3 000

*La Cité
des Soeurs*

**des condominiums pas
comme les autres, pour vous...!**